

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

597^e séance

Mercredi 3 juin 2009, à 10 heures

Vienne

Président : M. Ciro Arévalo Yepes (Colombie)

La séance est ouverte à 10 h 15.

Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Bonjour à tous. Excellence, Mesdames et Messieurs les délégués, c'est pour moi un véritable honneur, un honneur tout spécial que de vous souhaiter la bienvenue au Centre international de Vienne. Je déclare ouverte la cinquante-deuxième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Il y a de cela dix ans, s'était tenue ici à Vienne, la troisième UNISPACE III, et il avait été dit que nous souhaitions travailler ensemble, nous souhaitions véritablement nous impliquer sur une question importante pour tous. Maintenant, dix ans plus tard, je constate avec satisfaction que cet enthousiasme, cette force et ce dynamisme continuent d'exister. Cette session, je suis sûr, sera une session dynamique. Nous allons discuter de questions importantes et nous allons également en profiter pour évaluer la situation et pour revenir sur ces dix dernières années. Cette après-midi, nous allons avoir un débat à ce sujet. Nous aurons un débat sur l'UNISPACE III et j'espère que ce débat sera un débat interactif, un débat qui permettra de tracer les lignes directrices de notre avenir.

Mesdames et Messieurs les délégués, vous êtes également saisis pour approbation et adoption, du programme provisoire de la cinquante-deuxième session. Il s'agit du document qui a pour cote A/AC.105/L.273. Vous savez que ce programme a été conçu et a été rédigé conformément aux accords intervenus lors des sessions de 2008, décision que

l'Assemblée générale a entérinée dans le cadre de la résolution 63/90 du 18 décembre 2008.

Vous avez également en annexe un calendrier indicatif des travaux et je voudrais vous demander de prendre note des annotations et du calendrier indicatif des travaux même s'ils ne sont pas partie intégrante du programme que doit approuver la Commission.

Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Nous allons par conséquent approuver l'ordre du jour. S'il n'y a pas d'objections, puis-je considérer l'ordre du jour comme étant adopté. Il n'y a pas d'objections. *Il en est donc ainsi décidé.*

Organisation des travaux

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Nous allons maintenant parler de la façon dont les travaux vont être organisés. Je vais revenir sur certaines questions d'organisation. Comme cela est stipulé dans la résolution 32/71 de l'Assemblée générale, il faut informer tous les membres des différents organes, il faut vous informer des ressources dont nous disposons pour la tenue de la session.

Je vais par conséquent vous parler des dispositions qui ont été adoptées pour cette session de la Commission. On pourra utiliser la salle de conférence n° 3 et les salles de réunion C713, C727, C729, C731, C733, C735 et E951. Vous disposerez de l'interprétation simultanée en arabe, en chinois, en espagnol, en français, en anglais et en russe, et lors des sessions plénières, il y aura enregistrement de la langue originale de l'orateur et

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



de l'anglais. Nous souhaiterions à ce sujet, remercier les services d'interprétation et de traduction. Pour ce qui est de l'horaire de travail, nous commencerons nos travaux à 10 heures, de 10 heures à 13 heures, et nous les reprendrons l'après-midi à 15 heures, de 15 heures à 18 heures, les jours ouvrables.

Les organes intergouvernementaux vont devoir examiner leurs modalités de réunion et les sites de présentation des rapports en coordination avec les services de conférence, et il faudra par conséquent ajuster les demandes de réunions avec ces modalités.

Je voudrais également dire, j'ai pour obligation de vous dire qu'il y a des contraintes en matière financière et en matière de capacités des services de conférence. Par conséquent, il est très important que les délégations, le secrétariat et les services de conférence coopèrent et coordonnent leurs activités.

Compte tenu des contraintes que je viens de mentionner, pour la séance de clôture, certains documents ne seront probablement disponibles qu'en anglais, et ces documents n'auront pas fait l'objet d'une édition, car cela dépendra du moment où nous présenterons ces documents aux services respectifs. Je voudrais, par conséquent, en votre nom, dire au secrétariat que vous pouvez compter sur la compréhension habituelle de toutes les délégations concernant les délais de présentation des documents. Si nous respectons les délais, je suis sûr que cette session sera couronnée de succès.

En dernier lieu, il s'agit d'une question dont nous devons absolument tenir compte, je demande à tous les délégués d'éteindre leurs téléphones portables dès qu'ils entrent dans la salle de conférence, donc soit vos portables sont éteints, soit ils sont sur silencieux. Je vous remercie.

Participation d'États non membres

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Pour ce qui est des États non membres de la Commission, je voudrais faire savoir à la Commission que les délégations suivantes ont demandé de pouvoir participer à cette session du Comité en qualité d'observateurs. Il s'agit des gouvernements d'Azerbaïdjan, de Belarus, la République dominicaine, le Salvador, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, les Maldives, Panama, la Tunisie, le Yémen et le Saint-Siège.

Nous avons également l'entité représentée par la Mission permanente d'observation de Palestine auprès des Nations Unies à Vienne et les représentants des organisations intergouvernementales et non gouvernementales

suivantes : l'Organisation de coopération spatiale d'Asie et du Pacifique, APSCO, et l'Association internationale pour les progrès de la sécurité spatiale, IASS.

Je voudrais également rappeler que conformément à la pratique habituelle, nous pouvons inviter ces représentants à participer à cette session et à intervenir devant le Comité. Bien sûr, cela ne signifie pas que l'on préjuge d'autres demandes de ce type qui pourront être formulées à l'avenir, et cela n'implique aucune décision du Comité quant à la situation des pays ayant présenté cette demande. Il s'agit tout simplement d'un geste de courtoisie que nous avons habituellement avec les délégations qui le demandent.

S'il n'y a pas d'objections, nous allons par conséquent procéder de cette façon.

Déclaration du Président (point 3 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je vais maintenant commencer ma déclaration d'ouverture.

Comme je l'ai dit en début de séance, nous allons fêter aujourd'hui le dixième anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, UNISPACE III. Depuis la célébration de la Conférence en 1999, le Comité a œuvré pour que ses recommandations soient appliquées. Au cours de ces dix dernières années le Comité et les Sous-Comités ont fait preuve d'un véritable engagement afin que l'application de la science et technologie spatiales soit réalité et afin que, grâce à cette technologie, on puisse relever les principaux défis en matière de développement mondial durable.

Encore une fois, nous continuons à nous interroger comme nous l'avons fait il y a de cela dix ans, et je pense que ces questions doivent guider nos travaux. Est-ce que nous faisons suffisamment pour faire en sorte que personne ne soit laissé de côté ? Est-ce que nous faisons face aux responsabilités de la société ? Est-ce que nous répondons aux nécessités de la société ? Voilà les questions que nous devons nous poser. Le développement de la science et de la technologie spatiales constitue une condition *sine qua non* pour toute application spatiale au bénéfice du développement humain de la Terre, pour protéger et préserver l'environnement terrestre et spatial, et pour toutes les activités d'exploration de l'univers. Notre Comité joue un rôle de chef de file. Notre Comité œuvre pour unir le monde autour de l'utilisation de ces technologies à des fins pacifiques. Notre Comité œuvre pour la tolérance, pour la confiance et pour les valeurs partagées.

Notre expérience, au cours de cette dernière décennie a montré que nous pouvons redoubler d'efforts, nous pouvons continuer à consentir des efforts communs aux niveaux national, régional, interrégional et mondial. Dans le cadre d'activités sans précédent, nous sommes en train d'aider pour la création de comités spatiaux nationaux, nous sommes en train de coordonner les activités de différents organes dans le monde entier, avec les politiques et les réglementations spatiales correspondantes. Nous contribuons à créer des structures régionales de coopération et nous sommes également les témoins d'un nombre extraordinaire d'accords de coopération spatiale qui se sont noués entre les nations, les agences spatiales et le secteur privé.

Je voudrais également vous rappeler ici que l'Assemblée générale dans sa résolution 63/90 du 5 décembre 2008, a souligné que la coopération régionale et interrégionale dans le domaine spatial était un élément essentiel pour renforcer l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques, et est essentielle pour aider également les États à développer leurs capacités spatiales et pour contribuer à atteindre les objectifs du millénaire.

À cet égard, je voudrais dire que je me félicite des préparatifs qui sont en cours pour la troisième Conférence des leaders africains sur la science et la technologie spatiales pour le développement durable. Il s'agit d'une réunion qui va se tenir en Algérie fin 2009.

Je me suis également personnellement engagé à appuyer ce processus important comme je l'ai fait dans le cadre des conférences qui se sont tenues en Amérique latine, en Asie et dans le Pacifique. Je voudrais saisir cette occasion pour dire que le secrétariat a préparé un rapport, rapport qui a été approuvé par la réunion interinstitutionnelle des Nations Unies, rapport qui portait sur les bénéfices spatiaux pour l'Afrique et les contributions des organisations du système des Nations Unies. Ce rapport sera présenté à la Conférence des leaders africains. Je voudrais également me féliciter de cette initiative qui permettra une analyse de la participation des entités des Nations Unies au développement durable de l'Afrique.

Dans la région d'Asie et du Pacifique, s'est tenue avec succès à Hanoï et à Baya de Along au Viet Nam, la 15^e session du Forum des organismes spatiaux régionaux d'Asie et du Pacifique. Le thème était "L'espace ou le développement durable". J'ai participé aux réunions du Forum et j'ai été particulièrement impressionné par la façon dont ce Forum avait été organisé. Il y a eu des efforts de coordination entre le Forum et le projet

Sentinelle-Asie et les autres programmes des initiatives régionales et je pense que cela est particulièrement prometteur, surtout si l'on tient compte des activités qui sont réalisées par le Comité d'éducation qui travaille avec la région d'Amérique latine. Cela est un exemple de la coopération entre les différentes régions, un exemple type, un exemple qui pourrait être suivi par d'autres régions.

Je voudrais également souligner, cela est important, l'Organisation de coopération spatiale Asie-Pacifique qui a déjà son siège à Beijing et qui a commencé à fonctionner officiellement en décembre 2008. La communauté internationale accueille avec satisfaction cette entité, entité qui dispose d'une infrastructure très importante en matière de coopération.

On progresse également pour ce qui est de la préparation de la VI^e Conférence spatiale des Amériques et je voudrais féliciter ici publiquement le secrétariat *pro tempore* du Gouvernement de l'Équateur et je voudrais également remercier le groupe international d'experts et son président pour toutes les activités qui ont été réalisées à cet égard. Il y a déjà eu deux réunions préparatoires, des réunions particulièrement encourageantes et ces réunions se sont tenues en 2007 et en 2008.

Dans ce contexte, je voudrais également mettre l'accent sur le rôle important joué par les centres régionaux de formation en matière de sciences et technologies spatiales affiliés aux Nations Unies, car cela permet d'améliorer les efforts de coopération. Les activités réalisées par les centres régionaux avec l'appui du programme des Nations Unies pour les applications de la technologie spatiale, sont des activités dont nous ne pouvons que nous féliciter. Les centres régionaux bénéficient d'infrastructures réelles pour une formation dans le domaine des sciences et de la technologie spatiales et il y a également des programmes de formation qui ont été mis en place et ces programmes obtiennent beaucoup de succès. Je constate avec satisfaction que les directeurs des différents centres régionaux vont présenter leurs programmes et leurs activités futures dans le cadre de cette session-ci du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs les représentants, dans le cadre de cette session du Comité, vous allez être saisis de toute une série de documents qui ont été préparés par le secrétariat, documents qui reviennent sur l'utilisation croissante de la technologie spatiale par les organisations du système des Nations Unies, afin de relever les défis du développement mondial.

En premier lieu, vous allez être saisis du rapport de la vingt-neuvième session de la réunion interinstitutionnelle sur les activités concernant l'espace extra-atmosphérique et le rapport du secrétaire général sur la coordination des activités relatives à l'espace extra-atmosphérique dans le système des Nations Unies. Ces deux rapports seront examinés dans le cadre d'un nouveau point de l'ordre du jour intitulé "L'utilisation des technologies spatiales au sein du système des Nations Unies". Ce nouveau point a été introduit à l'ordre du jour afin de renforcer l'interaction entre le Comité et la réunion interinstitutionnelle qui est le principal mécanisme du système des Nations Unies chargé de coordonner les activités dans ce domaine.

Vous serez également saisis d'un projet de rapport du Comité. Dans ce projet de rapport vous avez notre contribution aux travaux de la Commission sur le développement durable pour la période 2010-2011. Ce projet de contribution de notre Comité sera examiné et sera approuvé lorsque nous allons examiner le point de l'ordre du jour concernant l'application des recommandations d'UNISPACE III.

Vous serez également saisis d'un document préparé par le secrétariat sur les travaux du Bureau et des autres entités des Nations Unies qui s'occupent de changement climatique, changement climatique qui est un thème fondamental. Ce document va représenter une contribution importante et nous permettra de mieux discuter de notre nouveau point à l'ordre du jour sur "L'espace et les changements climatiques".

Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs les représentants, cet effort concerté a pour objectif d'améliorer le mécanisme interinstitutionnel en matière d'activités spatiales au sein du système des Nations Unies. Il a également pour objectif d'encourager le lien entre le système des Nations Unies et les mécanismes de coordination régionale et d'augmenter la coordination entre les comités et le programme mondial de développement. Nous devons par conséquent promouvoir de façon active le rôle du Comité car le Comité est le seul organe intergouvernemental au niveau mondial qui nous offre une plateforme solide pour la coopération internationale en matière d'utilisation de l'espace.

Le Comité et ses deux Sous-Comités ont montré que nous souhaitons tous œuvrer pour promouvoir les décisions concernant la protection de l'environnement terrestre et spatial. Nous souhaitons tous œuvrer pour augmenter les capacités des États à promouvoir le développement économique, social et culturel. Nous souhaitons

tous approfondir la compréhension des cadres et des mécanismes réglementaires à cet égard.

Je souhaiterais mettre l'accent sur les éléments suivants. Les efforts communs du Sous-Comité scientifique et technique et du Sous-Comité juridique pour promouvoir l'application au niveau national des Lignes directrices pour la réduction des débris spatiaux du Comité sur l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique. Il s'agit d'ailleurs de décisions qui ont été adoptées par l'Assemblée générale en 2007. Je constate avec plaisir que les États membres réalisent un grand nombre d'activités, les organisations internationales également, afin de réduire les débris spatiaux. Je constate avec satisfaction qu'il y a eu une évolution de l'interaction entre le Sous-Comité scientifique et technique et le Comité interinstitutionnel de coordination en matière de débris spatiaux.

Je voudrais également parler d'un autre élément fondamental. Le Sous-Comité scientifique et technique a approuvé cette année le cadre de sécurité concernant l'application des sources d'énergie nucléaires dans l'espace. Je pense que nous avons là la preuve d'une excellente relation entre notre organe et l'AIEA. Nous souhaiterions ici remercier l'AIEA pour ses contributions et remercier en particulier M. Sam Harbison du Royaume-Uni pour son dévouement et pour l'excellente façon dont il a géré le groupe de travail.

Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs les représentants, le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique qui se sont réunis en début d'année, ont réalisé des progrès significatifs et je voudrais à ce sujet féliciter M. Aboubekr Seddik Kedjar d'Algérie et M. Vladimir Kopal de la République tchèque pour l'excellente façon dont ils ont géré les travaux de ces organes.

Le groupe de travail plénier du Sous-Comité scientifique et technique qui a été présidé avec énormément de compétences par M. Radhakrishnan d'Inde, a progressé de façon significative sur les questions qui ont été examinées. Au nom du Comité, je souhaiterais féliciter très chaleureusement mon ami, M. Radhakrishnan pour avoir dirigé avec autant de compétences le groupe de travail.

Le groupe de travail sur les objets géocroiseurs du Sous-Comité et l'équipe d'action 14 a réalisé également des progrès significatifs. À ce sujet, je souhaiterais remercier M. Richard Crowther du Royaume-Uni, pour son dévouement. Je voudrais également remercier l'Association d'explorateurs spatiaux pour son rapport important, rapport portant sur l'avenir. Il s'agit d'une contribution importante à ce processus.

Le Sous-Comité scientifique et technique examine toujours les dernières nouveautés en matière de systèmes mondiaux de navigation par satellites, et parle également des avantages de l'utilisation de ces systèmes pour les économies des sociétés du monde. Nous constatons avec plaisir que le Sous-Comité est périodiquement saisi d'un rapport sur les activités du Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellites présenté par le Président du Sous-Comité. Cette plateforme importante pour la coopération et la coordination internationales a pour objectif d'en arriver à une interopérabilité entre les fournisseurs de services GNSS. Il s'agit d'un effort exceptionnel et cela contribue dans une grande mesure à atteindre l'objectif général qui est le nôtre, à savoir une interaction efficace dans le domaine des applications de la science et des technologies spatiales.

Le Programme des Nations Unies pour les applications des technologies spatiales continue de jouer un rôle très important dans l'application des recommandations d'UNISPACE III car cela permet d'améliorer les capacités des pays en développement dans l'utilisation des technologies spatiales en appui à leur développement durable.

Sur la base des propositions qui ont été formulées par le Bureau, le Sous-Comité scientifique et technique a proposé des activités pour 2009 et a recommandé l'approbation de ces activités par le Comité dans le cadre de cette session. Je constate avec plaisir les progrès qui ont été réalisés dans le cadre des activités du Programme SPIDER pour 2009 et le plan de travail 2010-2011 qui a été approuvé par le Sous-Comité scientifique et technique.

Je voudrais également remercier les États membres pour les contributions volontaires qu'ils ont versées, contributions qui jouent un rôle très important. Je voudrais également remercier tous les États membres qui ont indiqué qu'ils souhaitent verser des contributions en nature et en espèces pour le programme ONU-SPIDER. Ce programme SPIDER est en train de devenir un mécanisme essentiel, un mécanisme particulièrement puissant permettant une meilleure coordination des initiatives de gestion des catastrophes aux niveaux national et régional.

L'Année héliophysique internationale 2007 s'est conclue avec succès et je constate avec plaisir que dans le cadre du Sous-Comité scientifique et technique, l'on continuera à être particulièrement attentif aux effets du climat spatial sur la Terre et son impact sur les communications et le transport entre autres. Je pense qu'il s'agit d'un domaine où l'instrument indispensable de la science spatiale montre sa fonction directe pour garantir le

développement durable de l'environnement terrestre et spatial.

Je constate également avec plaisir que le secrétariat du Groupe d'observation de la Terre a présenté cette année une exposition devant le Sous-Comité scientifique et technique sur invitation de l'Assemblée générale, exposition qui portait sur les progrès réalisés dans l'application du plan de travail visant à mettre en place un système mondial des systèmes d'observation de la Terre, le système GEOSS.

Mesdames et Messieurs les délégués, le groupe de travail sur la situation et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace du Sous-Comité juridique a progressé sous l'habile présidence de M. Vassilis Cassapoglou de Grèce, qui n'est malheureusement pas présent ici aujourd'hui. Au nom du Comité, je souhaiterais remercier très sincèrement M. Cassapoglou pour l'excellente façon dont il a géré les travaux du groupe de travail.

Je constate également avec satisfaction que le Traité sur l'espace compte 100 États membres. Le groupe de travail sur les questions relatives à la définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique qui s'est réuni sous la direction de José Monserrat Filho du Brésil a poursuivi son examen important des cadres réglementaires et des pratiques. Au nom du Comité, je souhaiterais remercier M. Filho pour sa contribution.

Un des domaines clés des activités du Sous-Comité porte sur la façon dont on peut renforcer les capacités en matière de droit spatial, en particulier dans les pays en développement. Il a été dit que l'éducation, les activités de recherche et de développement et la diffusion des informations étaient nécessaires pour renforcer les capacités dans ce domaine. Je constate avec plaisir que le Bureau des affaires spatiales, en étroite coopération avec un groupe d'experts en droit spatial et avec les directeurs des centres régionaux de formation affiliés aux Nations Unies, a présenté cette année au Sous-Comité le premier projet, la première ébauche d'un plan de travail pour un cours de base sur le droit spatial, qui servira pour commencer des études de droit spatial dans les centres régionaux.

Pour ce qui est du programme "Échange d'informations sur les législations nationales pertinentes en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace à des fins pacifiques" dans le cadre d'un plan de travail quadriennal, ce programme permet au Sous-Comité juridique d'examiner les principales nouveautés en matière de législations nationales, ce qui permettra de définir les principes, les normes et les procédures communes.

Je constate avec plaisir qu'en 2009 on a créé un groupe de travail sur cette question, groupe de travail qui s'est réuni sous la direction de Mme Irmgard Marboe d'Autriche. Le groupe de travail a examiné les mécanismes de réglementation nationaux et a déjà élaboré une base solide pour que ses travaux puissent se poursuivre. Au nom du Comité, je souhaiterais remercier très sincèrement Mme Marboe.

Mesdames et Messieurs les délégués, le rôle des organisations internationales et des autres entités dans le domaine spatial est un rôle particulièrement important pour notre objectif commun qui est de promouvoir les activités spatiales aux niveaux national, régional et mondial.

Je voudrais souligner l'interaction qui a augmenté avec les agences spatiales et j'ai été particulièrement impressionné, car nous assistons ici à un véritable antécédent. Il y a eu un véritable engagement démontré par ces organismes. J'ai déjà parlé des processus régionaux d'adoption des décisions à haut niveau. Je voudrais également ajouter que nous avons pu compter sur l'appui d'autres initiatives. Je voudrais me référer à une de ces initiatives, la Fédération astronautique internationale, FAI. Avec les autres pays, cette fédération organise le Congrès de la Fédération et ce congrès constitue une occasion unique, une occasion de dialogue entre tous ceux qui sont intéressés par le domaine spatial au niveau gouvernemental et au niveau du secteur privé.

Cette année, le Congrès de la FAI va se tenir en Corée. J'ai le plaisir ici de souhaiter la bienvenue aux membres du Comité organisateur local et je dois dire que j'ai toujours été très impressionné par la façon dont ces types d'événements sont organisés. L'année prochaine, le Congrès se tiendra dans la République tchèque et en 2011, ce congrès se tiendra en Afrique du sud. Je pense qu'il est particulièrement encourageant de noter que l'Afrique du sud lors de 2011, souhaite créer un Forum interrégional de l'espace.

Je souhaiterais également saisir cette occasion pour remercier la FAI pour m'avoir donné l'occasion de prendre la parole lors de ce conseil d'administration et lors des réunions qui se sont tenues il y a peu. Cela a été une excellente occasion pour renforcer notre coopération qui est déjà une coopération très forte.

Au nom du Comité, je souhaiterais également remercier la Fédération pour avoir organisé avec succès lors de la session du Sous-Comité scientifique et technique de cette année, un colloque qui avait pour thème "La fonction des satellites d'observation de la Terre pour promouvoir la compréhension des problèmes

du changement climatique et pour nous aider à les aborder". Je souhaiterais également remercier l'Institut international du droit spatial et le Centre européen du droit spatial pour avoir organisé avec succès un colloque lors de la session du Sous-Comité juridique qui avait pour thème "Anniversaire de l'Accord sur la Lune ; rétrospective et perspectives".

La participation des jeunes dans le cadre du Conseil consultatif de la génération spatiale qui a participé à nos travaux est la bienvenue. J'ai également observé que la Fondation Mundo Seguro a coparrainé un nombre important d'activités concernant l'espace. Les activités de l'Académie internationale d'astronautique sont des activités particulièrement louables surtout pour ce qui est de la participation de l'Académie dans l'Année internationale de l'astronomie de 2009.

Depuis notre dernière session, nous avons pu constater qu'il y a eu beaucoup de progrès réalisés dans le cadre des activités spatiales. Je voudrais également indiquer que toutes les délégations se sont vues distribuer un CD-Rom avec une publication intitulée "*Highlights in space 2008*", et je ne vais pas entrer dans les détails car il y a un nombre d'activités particulièrement impressionnant que l'on pourrait citer. Mais je voudrais remercier très sincèrement le Comité des recherches spatiales COSPAR, la Fédération internationale, l'Institut international du droit spatial, pour avoir élaboré cette publication, car je pense que cette publication nous fournit une base de connaissances actualisée sur toute une panoplie d'activités spatiales à différents niveaux. Il s'agissait juste que de quelques exemples que j'ai cités, d'exemples d'appuis qui ont été fournis au Comité de la part des organisations qui ont qualité d'observateurs.

Mesdames et Messieurs les délégués, en tant que Président du Comité, je suis guidé par une vision. Le Comité va continuer à renforcer son rôle principal, va continuer à élaborer des normes internationales pour les activités spatiales et va continuer à promouvoir la coopération internationale, et ce pour le bénéfice de tous les pays.

Depuis la dernière session du Comité, j'ai eu la chance et le privilège de participer à de nombreuses activités internationales et régionales et pratiquement dans toutes les régions du monde, activités qui se sont tenues au niveau gouvernemental ou au niveau d'institutions scientifiques, juridiques et politiques. J'ai eu la chance de visiter de nombreux organismes spatiaux, de nombreuses institutions scientifiques, j'ai participé à des séminaires et à des cours dans des universités ou dans des académies, et j'ai essayé d'écouter et de comprendre ce qui s'est passé à

l'extérieur du COPUOS. Je pense que cela est fondamental pour le Président. J'ai donc écouté toute une série d'opinions et je suis maintenant convaincu qu'il existe un véritable engagement de la part de tous les agents intéressés. Nous souhaitons tous continuer à œuvrer dans le cadre de cette nouvelle approche mondiale.

Je voudrais maintenant partager avec vous ce que je considère comme pouvant être un cadre pour l'avenir. Il s'agit d'impressions personnelles et ces impressions constitueront la conclusion de mes propos liminaires.

Il y a des choses qui sont évidentes et que nous savons tous. Le monde se trouve dans une ère de services publics mondiaux partagés, traités à partir de l'espace. L'économie et la sécurité mondiale reposent de plus en plus sur les activités spatiales qui appuient un nombre important d'applications et de services publics sur la Terre. Je pense que l'on est de plus en plus tributaires des technologies spatiales, on est de plus en plus tributaires des activités spatiales internationales et le rythme croissant de ces activités exige une approche coordonnée, exige une approche stratégique des activités spatiales au niveau mondial au sein des Nations Unies.

L'environnement spatial évolue, il évolue très rapidement, nous le savons tous. Nous assistons à une internationalisation et à une mondialisation de cette ère spatiale et il existe un nombre toujours plus croissant d'États qui souhaitent développer leurs capacités spatiales dans toutes les régions du monde. Il s'agit d'éléments que nous ne pouvons nier et ces États souhaitent acquérir de nouvelles capacités, et nous avons également des acteurs gouvernementaux, des acteurs non gouvernementaux qui participent de plus en plus aux activités spatiales.

Par conséquent, nous devrions commencer à élaborer une approche plus inclusive, une approche permettant d'inclure tous les acteurs et sans jamais perdre de vue les nécessités fondamentales des sociétés mondiales et surtout les nécessités des populations les plus démunies, car nous avons une plateforme exceptionnelle au sein des Nations Unies, une plateforme pour le dialogue et la coopération entre les États et les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, et notre Comité et les deux Sous-Comités ont un rôle et une responsabilité fondamentale. Nous devons œuvrer, nous devons continuer à promouvoir nos propres capacités en tant qu'organe intergouvernemental dans le secteur spatial.

Pour nous adapter aux nouveaux défis et aux défis futurs de la communauté mondiale, le système

des Nations Unies, en étroite coordination avec ses États membres, doit trouver des solutions d'ensemble aux problèmes mondiaux actuels et aux problèmes mondiaux futurs. Il est fondamental que les Nations Unies jouent un rôle stratégique et respectent les besoins à long terme de la communauté mondiale, afin que l'espace soit utilisé de façon durable.

Par conséquent, le temps est venu de définir des objectifs clairs pour une interaction renforcée entre les États membres et le système des Nations Unies, surtout pour ce qui est du rôle des instruments spatiaux dans les programmes mondiaux de développement. Notre objectif doit être d'avoir une approche plus adéquate au sein du système des Nations Unies, surtout au sein de la direction des Nations Unies, cela est fondamental. Il faut par conséquent une politique pertinente, une politique qui tienne compte des objectifs et des priorités des Nations Unies, cela est essentiel si l'on souhaite promouvoir le développement et l'application des activités spatiales pour le bénéfice de toute l'humanité. Il s'agit d'une approche globale, d'une approche holistique qui permettrait de disposer d'une orientation générale, qui permettrait de se concentrer sur le secteur spatial et qui permettrait de promouvoir une meilleure coordination et une meilleure gouvernance coopérative des activités spatiales.

Pour ce faire, il faut une majeure coordination entre les différentes entités du système des Nations Unies en matière spatiale. Il faut par conséquent une vision beaucoup plus coordonnée. Selon moi, le système des Nations Unies et ses États membres ne peuvent pas aujourd'hui se permettre le luxe de ne pas répondre de façon collective aux défis du secteur spatial, un secteur qui est en rapide évolution au XXI^e siècle. Alors que nous célébrons le dixième anniversaire d'UNISPACE III, nous devrions élaborer des stratégies pour l'avenir en nous basant sur ce que nous avons déjà obtenu.

Je vous ai présenté un document CRP. Il s'agit d'une série de propositions intitulées "Initiatives du Président sur une politique spatiale des Nations Unies" et je souhaiterais que ce document qui va vous être distribué cette semaine soit un document de référence, soit un document qui permettrait ensemble de construire une vision pour l'avenir, une vision pour les Nations Unies. Je pense que de cette façon nous pourrions vraiment nous concentrer sur le futur.

En conclusion, je voudrais dire, qu'il y a 40 ans, en 1969, Neil Armstrong arrivait sur la Lune, et maintenant il y a eu des progrès, bien sûr, qui ont été réalisés depuis lors, mais ces progrès doivent être à la portée de tout le monde et de

toutes les nations. Voilà quelle est la responsabilité des Nations Unies en tant qu'unique organe représentant l'humanité dans son ensemble. Ce défi et cette responsabilité doivent être assumés avec dynamisme et surtout avec énormément de générosité.

Je vous remercie.

Débat général (point 4 de l'ordre du jour)

Le PRESIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: D'après notre ordre du jour, je vais maintenant vous proposer de passer au point 4 de l'ordre du jour, "Débat général". Les premiers orateurs sur ma liste sont les représentants de la République populaire de Chine. C'est un grand honneur, un honneur tout particulier de souhaiter la bienvenue à M. Yang Liwei, astronaute, qui vient nous rendre visite. Je vais donc donner la parole à M. Liwei. Vous avez la parole, Monsieur.

M. Liwei YANG (Chine) [*interprétation du chinois*]: Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs. C'est un grand plaisir pour moi de participer à cette cinquante-deuxième session du COPUOS à Vienne. Permettez-moi de présenter toutes mes félicitations au Président et de féliciter toutes les délégations présentes. Je vous souhaite plein succès pour la présente session.

Au cours des dernières décennies, l'industrie aérospatiale mondiale, notamment les vols habités, s'est développée rapidement avec des réalisations indispensables. Il n'y a jamais eu une industrie telle que l'industrie aérospatiale qui a réussi à mettre en commun presque toute la sagesse mondiale et la créativité pour le perfectionnement et le renforcement des technologies. Dès lors, même si la voie à suivre est difficile et ardue, l'exploration de l'espace par l'humanité et du monde inconnu, a montré toutes les perspectives sans précédent et les activités spatiales ont produit un impact énorme sur la civilisation et les progrès humains.

Dans l'histoire du développement humain, la nation chinoise a contribué à apporter une civilisation ancienne splendide au monde. Depuis sa création, la nouvelle Chine dépendant de ses propres forces s'est lancée dans le développement spatial. En 1992, la Chine a relancé son projet de vol habité avec des objectifs et des directions clairement définis. Nous avons progressé petit à petit et le projet a contrôlé le lancement des vaisseaux Shenzhou-1 jusqu'à Shenzhou-4 et qui a amené les premiers tests de vols non habités. Shenzhou-5 qui a été le premier vol habité. Shenzhou-6 avait deux astronautes à bord avec plusieurs jours de mission. L'année dernière Shenzhou-7 a réalisé une sortie spatiale par un taïkonaute.

La paix est l'idéal commun de l'humanité et l'harmonie est une aspiration commune. Les deux sont contenus dans les gènes traditionnels de la culture chinoise. Dès le début, la Chine a toujours considéré que la paix et l'harmonie étaient l'objectif essentiel des activités spatiales. Le Gouvernement chinois a toujours estimé que l'espace est une richesse partagée de toute l'humanité. Nous avons toujours préconisé une exploration et une utilisation pacifiques de l'espace pour le bien de toute l'humanité. En tant qu'étape suivante, la Chine commencera à construire des stations spatiales, prévoira des atterrissages sur la Lune, l'exploration de Mars et cherchera à promouvoir le développement de son industrie spatiale conformément à ses besoins nationaux et les situations réelles.

Chaque vaisseau envoyé dans l'espace par la Chine cherche à promouvoir la paix et l'harmonie. C'est comme nous envoyons des colombes de paix dans le ciel. Nous reconnaissons l'importance de la coopération internationale dans le domaine de l'espace. Lorsque je me trouvais à bord de Shenzhou-5, j'ai montré le drapeau de l'humanité et je me suis prononcé en faveur d'une utilisation pacifique de l'espace au profit de toute l'humanité. Depuis la première visite aux Nations Unies de la délégation du projet chinois de vol habité en mai 2004 à l'invitation des Nations Unies, nous avons toujours préservé une relation très étroite avec les Nations Unies. Nous avons procédé à des échanges importants avec les astronautes et les agences spatiales des autres pays. Notre coopération avec eux s'est toujours poursuivie de façon efficace et constructive.

Nous sommes convaincus que la coopération spatiale internationale devrait suivre les principes fondamentaux tels qu'établis dans la Déclaration sur la coopération internationale dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation de l'espace adoptée par l'Assemblée générale à sa cinquante et unième session en 1996. Nous estimons que les ressources spatiales devraient être explorées et utilisées de façon pacifique sur la base de l'égalité des avantages communs, la complémentarité mutuelle et l'apprentissage mutuel pour tous. Nous espérons très sincèrement promouvoir une amitié constante et une coopération profonde avec les autres pays et une perspective de paix et de développement pour l'ensemble de l'humanité. Je vous remercie.

[Présentation non traduite].

Le PRESIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Au nom du Comité, je voudrais remercier la délégation chinoise pour la présentation qu'elle vient de nous faire concernant les prestations de l'astronaute Liwei Yang et M. Jing Haipeng qui est également parmi nous et

nous voudrions lui souhaiter la bienvenue. Je voudrais également dire que M. Liwei a été le premier astronaute chinois membre de la Mission spatiale Shenzhou-5 et M. Haipeng a été membre de la Mission Shenzhou-7.

Je donne la parole à l'orateur suivant, l'Ambassadeur Yasuyoshi Komizo du Japon. Vous avez la parole.

M. Y. KOMIZO (Japon) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs, je m'appelle Yasuyoshi, je suis Directeur chargé des opérations spatiales auprès du Ministère des affaires étrangères du Japon. Au nom de ma délégation, j'ai le plaisir, un petit peu intimidé après l'intervention de l'astronaute chinois, j'ai le plaisir d'avoir la possibilité de prendre la parole à cette cinquante deuxième session du COPUOS.

Nous voudrions féliciter et remercier très sincèrement l'Ambassadeur Arévalo, Président du COPUOS, le vice-Président le Dr Suvit Vibulsresth, le deuxième vice-Président, M. Duarte Santos, et nous voudrions également remercier la Directrice du Bureau des affaires spatiales, Mme Othman et tout son personnel pour le travail réalisé.

Monsieur le Président, avant de commencer ma présentation, je voudrais vous féliciter de votre initiative pour ce que vous avez appelé les politiques spatiales des Nations Unies et une approche globale et holistique. Nous partageons tout à fait la philosophie que vous nous avez expliquée et nous sommes prêts à collaborer avec vous pour mettre en place cette politique spatiale des Nations Unies que vous avez préconisée.

De nos jours, un nombre croissant de nations et même les parties du secteur privé participent aux activités spatiales et ces activités deviennent de plus en plus diversifiées. En même temps, les applications spatiales sont devenues essentielles, non seulement pour préserver et garantir la prospérité économique et sociale, mais également pour résoudre les problèmes mondiaux tels que le changement climatique et les catastrophes naturelles.

Nous devons également faire face à des nouveaux problèmes provenant de l'espace tels que les débris spatiaux. À cet égard, nous nous félicitons du rôle joué par le COPUOS qui est la seule enceinte où se réunissent tout un ensemble de pays pour partager leur expérience, examiner les problèmes communs et chercher des solutions aux problèmes spatiaux. Le Japon a apporté une contribution modeste au Comité par le biais de sa participation active lors d'examen de points importants de l'ordre du jour tels que l'application des recommandations d'UNISPACE III, et en

cherchant à promouvoir différents types d'efforts en matière de coopération internationale.

Aujourd'hui, je voudrais vous expliquer le plan fondamental de la politique spatiale qui est la plateforme nationale politique et juridique du Japon. Ensuite, je vous donnerai des exemples des efforts de coopération internationale présentant notre contribution au COPUOS.

Monsieur le Président, d'après cette législation spatiale promulguée l'année dernière, le plan fondamental de politique spatiale a été adopté hier, le 2 juin, constituant un point tournant dans l'histoire des activités spatiales japonaises. Ce plan quinquennal est prévu pour dix ans. Il vise à déplacer les priorités spatiales, passant d'une priorité orientée sur la recherche à une priorité orientée sur l'utilisation. Ce plan cherche également à promouvoir une vie sûre et en pleine sécurité de notre population et à contribuer aux efforts de la communauté internationale dans ce domaine.

Pour ce faire, je voudrais vous présenter les six piliers de ce plan qui détermine notre contribution aux activités du COPUOS et aux autres activités internationales. Tout d'abord, la diplomatie spatiale. Nous allons renforcer les efforts diplomatiques afin d'établir des règles appropriées dans le domaine des activités spatiales, et pour développer les ressources humaines, pour que nos astronautes puissent également participer activement aux différentes activités internationales dans le domaine de l'espace.

Par ailleurs, nous allons appliquer la technologie spatiale pour protéger l'humanité contre différents types de catastrophes, contre le changement climatique et d'autres événements. Pour ce qui est de la question du changement climatique, nous allons contribuer à examiner différentes possibilités pour empêcher le réchauffement de la planète, notamment par le biais du satellite japonais IBUKI qui mesure les gaz à effet de serre au niveau mondial avec grande précision. IBUKI va commencer ses observations au mois d'août.

Deuxièmement, la promotion de la recherche et du développement de pointe. Nous allons contribuer aux problèmes énergétiques et environnementaux par le biais des activités de recherche et de développement de pointe. Nous allons promouvoir les sciences spatiales et des activités spatiales habitées. KAGUYA, mission d'exploration lunaire à grande échelle, sera terminée la semaine prochaine. Elle permettra d'obtenir des données importantes et des résultats tangibles pour promouvoir nos études sur l'origine et l'évolution de la Lune.

Pour ce qui est de la Station spatiale internationale, le week-end prochain un des éléments de KIBO, une installation de stockage sur orbite ainsi qu'une installation sur orbite pour les essais, sera lancé par la navette spatiale américaine et sera rajoutée à la Station spatiale internationale par l'utilisation d'un bras robotique canadien qui sera opéré par l'astronaute japonais M. Vakasta (?). Nous espérons pouvoir obtenir des nouvelles connaissances scientifiques sur l'être humain.

Troisièmement, l'environnement. La JAXA a développé ses propres normes de réduction des débris spatiaux et nous avons joué un rôle important dans le cadre du Comité interinstitutions de coordination des débris spatiaux, IADC. Nous allons promouvoir l'observation des objets sur l'orbite afin de mieux identifier la population des débris, réduire les débris et coordonner l'élimination de ces débris dans le cadre de la coopération internationale. Nous participerons activement à l'élaboration d'un cadre international pour réduire ou pour contrôler le problème des débris. Nous allons continuer à promouvoir l'exploration et l'utilisation de l'espace dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté internationale, notamment conformément aux traités relatifs à l'espace et conformément aux principes de paix consacrés par la Constitution japonaise. Je vais faire une présentation plus détaillée sur ce point demain.

Monsieur le Président, le Japon a apporté une contribution essentielle au Comité par le biais de la coopération dans différents domaines. Je ne mentionnerai que quatre cas. Premièrement, comme vous l'avez dit vous-même, en décembre dernier, le Japon a coorganisé avec succès la 15^e session du Forum Asie-Pacifique des agences spatiales au Viet Nam, à Hanoï et à Along Bay, sous le titre "Espace pour le développement durable". Le 15^e Forum a réuni près de 200 participants et un débat très actif a eu lieu sur les mesures concrètes nécessaires pour renforcer la coopération internationale. Nous voudrions notamment remercier le Président du COPUOS, l'Ambassadeur Arévalo, qui a participé lui-même à ce 15^e Forum.

À la fin de la session, nous avons lancé deux nouvelles initiatives. La première est une initiative intitulée *Safe* ou les applications spatiales pour l'environnement, pour observer les changements climatiques en utilisant les satellites d'observation de la Terre. La deuxième initiative c'est un projet de satellites intitulé STAR pour promouvoir les petits satellites. Nous espérons que l'APRSF deviendra une sorte de modèle de coopération spatiale pour les régions en dehors de la région Asie-Pacifique.

Au début de l'année prochaine, la sixième session de l'APRSF se tiendra en Thaïlande. Nous invitons la participation de toutes les délégations intéressées y compris celles qui ne font pas partie de la région Asie-Pacifique.

Deuxièmement, le projet Sentinelle-Asie. Un projet international pour lequel le Japon assure le rôle de secrétariat. Ce projet a été créé pour gérer les catastrophes et aider en cas de catastrophe dans la région de l'Asie. Nous avons lancé la deuxième étape de ce projet, le STEP-2. Le STEP-2 comprend une augmentation du nombre de satellites fournissant les données nécessaires et la transmission à grande vitesse des informations concernant les catastrophes et utilisant le satellite japonais KIZUNA.

Troisièmement, nous avons cherché à promouvoir la coopération internationale utilisant le DAISHI qui est un satellite d'observation de la Terre sophistiqué. La JAXA a été membre de la Charte internationale sur l'espace et les catastrophes naturelles depuis 2005 et nous contribuons à la gestion des catastrophes internationales en fournissant les données par le biais de notre satellite DAISHI. Par ailleurs, la JAXA commence à collaborer avec l'Unesco afin d'évaluer les sites d'héritage mondial en utilisant le DAISHI. La JAXA a acquis les images de dix sites d'héritage mondial que nous fournissons à l'Unesco et nous allons constituer une base de données de ces images provenant de DAISHI.

Quatrièmement, par le biais de l'aide publique au développement, le Japon fournit aux pays en développement des équipements astronomiques modernes tels que les télescopes optiques et les planétariums. En coopération avec les agences d'éducation, les agences spatiales des pays en développement, nous allons essayer d'identifier les meilleures façons de promouvoir l'éducation spatiale et pour promouvoir le développement durable dans ces pays.

Nous voudrions également renforcer les efforts pour promouvoir la coopération internationale avec les autres membres des Nations Unies et le COPUOS afin que les avantages tirés des activités spatiales puissent être appréciés et partagés par l'ensemble de l'humanité.

Je voudrais conclure en répétant que nous sommes prêts, Monsieur le Président, à coopérer avec vous dans le cadre de ces politiques spatiales des Nations Unies que vous avez préconisées. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je vous remercie M. le représentant du Japon et je voudrais vous présenter des excuses car il s'agissait de M. Yasuyoshi Komizo. Je vous

remercie pour votre déclaration concernant les différentes initiatives lancées et notamment dans le cadre du Programme de coopération régionale concernant la région d'Asie-Pacifique qui est donc un exemple majeur d'effort interrégions. Merci pour cette déclaration.

Je donne par conséquent la parole, l'Ambassadeur de Bolivie, M. Horacio Bazoberry, qui va s'exprimer au nom du GRULAC. Vous avez la parole.

M. H. BAZOBERRY (Bolivie - GRULAC)
[interprétation de l'espagnol] : Merci, M. l'Ambassadeur. Merci cher ami.

Monsieur le Président, au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, je souhaiterais vous remercier pour tout le travail réalisé alors que vous représentez les États de notre région à la tête du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Je voudrais également ajouter que nous sommes convaincus que grâce à vos compétences et grâce à votre direction éclairée, nous sommes convaincus que cette session sera couronnée de succès.

Monsieur le Président, le GRULAC souhaite consolider la paix et la sécurité internationales. Nous souhaitons également un renforcement de la coopération internationale. C'est la raison pour laquelle nous souhaiterions réitérer ici le fait que nous respectons de façon la plus rigoureuse les principes juridiques sur lesquels reposent l'exploration et l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques.

Nous souhaiterions souligner les principes suivants : a) le principe de l'accès à l'espace. Tous les États doivent être sur un même pied d'égalité et il ne doit pas exister de discrimination quel que soit le niveau de développement scientifique, technique et économique de ces États. En ce sens, nous appuyons les activités régionales visant à renforcer le caractère universel de l'utilisation et de l'exploration de l'espace extra-atmosphérique ainsi que son utilisation équitable et rationnelle. Le principe de la non-appropriation de l'espace extra-atmosphérique qui inclut la Lune et les autres corps célestes, qui ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'appropriation de la part des États, ne peuvent faire l'objet de revendication de souveraineté quelles que soient l'utilisation, l'occupation ou toute autre forme.

Nous souhaiterions également mettre l'accent sur la non-militarisation de l'espace extra-atmosphérique car l'espace est le patrimoine de l'humanité et doit être utilisé uniquement pour améliorer les conditions de vie et pour promouvoir la paix entre les peuples de la planète.

Nous souhaiterions également mettre l'accent sur la coopération régionale dans le développement des activités spatiales comme cela a été indiqué lors de la plénière de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Monsieur le Président, pour ce qui est des activités de ce Comité, le GRULAC se félicite des progrès qui ont été engrangés et nous souhaiterions dire que nous souhaiterions poursuivre des débats constructifs et examiner tous les points de l'ordre du jour et il faudrait également inclure d'autres questions qui permettraient d'approfondir nos travaux, de promouvoir l'utilisation pacifique de l'espace et de faire en sorte que la technologie spatiale soit à la portée des populations.

Pour ce qui est de l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique, le GRULAC respecte pleinement les normes internationales. C'est la raison pour laquelle nous estimons que les activités de réglementation associées à l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace relèvent exclusivement du devoir des États quel que soit le niveau de développement social, économique, scientifique et technique de ces États. Cela incombe également à toute l'humanité.

Nous souhaiterions également réitérer ici qu'il y a une responsabilité internationale des États lorsqu'ils réalisent des activités nationales qui supposent l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace, même si ces activités sont réalisées par des organismes gouvernementaux ou par des entités non gouvernementales. Nous souhaiterions également dire qu'il faut absolument que ces activités soient réalisées pour aider les États et non pas pour les pénaliser.

J'en arrive maintenant au cas spécifique des débris spatiaux. Le GRULAC se félicite de l'adoption par l'Assemblée générale des Lignes directrices pour la réduction des débris spatiaux. Ce nonobstant nous estimons qu'il est absolument nécessaire de continuer à discuter de la question. Il faut être particulièrement attentifs aux débris provenant des plateformes avec sources d'énergie nucléaires dans l'espace. Nous devons également mettre l'accent sur les collisions des objets spatiaux avec débris spatiaux et autres aspects dérivés. Nous ne devons pas perdre de vue également les objets qui se trouvent à l'heure actuelle dans l'orbite géostationnaire. Nous devons également mettre l'accent sur l'amélioration de la technologie pour la surveillance de ces objets.

Nous encourageons également les États à appliquer ces Lignes directrices et nous les encourageons également à communiquer à ce

Comité et à diffuser toutes informations sur les activités visant à réduire les débris spatiaux.

Nous souhaiterions également dire que les États qui sont responsables en grande mesure de la situation actuelle devraient œuvrer pour réduire ces débris, et ceux qui ont la capacité de le faire devraient adopter des mesures pour réduire ces débris et ce conformément avec les dispositions de la résolution 62/217 de l'Assemblée générale.

Monsieur le Président, une des responsabilités principales des Nations Unies c'est d'encourager le développement progressif du droit international et de sa réglementation. En ce sens, le GRULAC estime qu'il est indispensable que ce Comité œuvre pour renforcer l'interaction existante entre le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique, car l'objectif c'est de promouvoir l'élaboration de normes, de réglementations et de protocoles relatifs aux questions communes entre ces deux organes internationaux. En plus, tout cela a un impact très fort sur la vie de la planète, comme par exemple l'utilisation de sources d'énergie nucléaires, les débris spatiaux, orbites géostationnaires entre autres.

Monsieur le Président, pour ce qui est de l'utilisation de l'orbite géostationnaire, le GRULAC souhaiterait réitérer sa position, à savoir que cette ressource est une ressource naturelle, une ressource qui est limitée, une ressource qui court le danger de saturation. C'est la raison pour laquelle nous estimons que cette ressource doit être utilisée de façon rationnelle et doit être utilisée par tous les États. Il faut que les États aient la possibilité d'accéder à l'orbite géostationnaire dans des conditions d'équité. Il est nécessaire en particulier de tenir compte des nécessités et des intérêts des pays en développement et de la position géographique des différents pays, et ce conformément aux principes qui ont été fixés par l'UIT et conformément aux normes et autres décisions des Nations Unies.

C'est la raison pour laquelle et afin d'assurer le caractère pacifique et durable de l'orbite géostationnaire, le GRULAC estime qu'il est nécessaire que l'examen des questions susmentionnées soit un examen permanent au sein de ce Comité, et ces points doivent figurer de façon permanente à l'ordre du jour des Sous-Comités. On pourrait, par exemple, créer des groupes de travail ou encore des groupes intergouvernementaux si cela s'avérait nécessaire.

Monsieur le Président, pour ce qui est des normes qui ont été fixées par l'Assemblée générale des Nations Unies et pour promouvoir la cohérence à l'échelle du système, le GRULAC souhaite que

l'on commence les débats sur la révision des normes et des procédures régissant l'accès, la participation et la permanence des organisations observateurs. Il est nécessaire de tenir compte de l'importance des contributions de ces organisations aux travaux du Comité et de ses Sous-Comités. Il est également fondamental que l'on puisse recevoir de la part des organisations non gouvernementales qui jouissent à l'heure actuelle d'un statut d'observateur, que l'on obtienne des informations sur les progrès qu'elles ont réalisés dans le respect des dispositions des normes du Comité, comme cela a été convenu lors des dernières sessions.

En conclusion, Monsieur le Président, le GRULAC souhaiterait dire qu'il reconnaît l'importance de la coopération régionale dans le développement des activités spatiales. En ce sens, nous souhaiterions mettre l'accent sur le mécanisme des conférences spatiales des Amériques, CEA. Nous souhaiterions en particulier remercier l'Équateur qui est responsable du secrétariat *pro tempore* de la V^e CEA depuis juillet 2006. Nous souhaiterions également remercier l'Équateur pour toutes les activités réalisées dans le cadre du mandat fixé dans le plan d'action de la V^e CEA.

Dans ce contexte, le groupe souhaiterait également revenir sur la prochaine tenue d'un atelier sur l'application des technologies intégrées de l'espace dans le développement durable des régions montagneuses des pays andins. Cet atelier va se tenir à Lima au Pérou, du 14 au 19 septembre 2009. Cet atelier a pu se tenir grâce à l'appui du Bureau des affaires spatiales des Nations Unies, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de l'Agence spatiale européenne et autres gouvernements donateurs.

Je souhaiterais conclure mon propos, Monsieur le Président, en réitérant au nom du GRULAC notre disposition et notre collaboration afin de pouvoir contribuer à un débat productif et aux travaux de cette session qui nous l'espérons seront couronnés de succès. Personnellement, je voudrais encore une fois vous remercier pour toutes vos contributions et pour ce que vous avez apporté à l'Amérique latine, aux Caraïbes et à la Bolivie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je vous remercie, M. l'Ambassadeur et je voudrais également vous remercier pour les propos aimables que vous avez eus à mon égard, propos que vous avez énoncés au nom du GRULAC. Merci encore une fois pour cette déclaration. Vous êtes revenu sur un certain nombre d'activités qui sont réalisées dans la région d'Amérique latine, et ce sont des activités très importantes. Il y a eu également d'autres événements qui se sont tenus dans la région et dans le cas de la Colombie, par exemple, il y a eu un

séminaire sur l'espace et c'était la première fois qu'un tel séminaire se tenait à Bogota, et ce séminaire reprenait un petit peu le séminaire de l'Équateur. Ce séminaire s'est tenu il y a deux ans et portait justement sur les questions du droit spatial, sur les questions juridiques et plusieurs orateurs européens y ont participé également.

Il y a eu également une autre conférence à Barranquilla et il y a plus de 20 000 enfants qui ont participé à cette conférence. Il s'agissait d'une conférence internationale et nous avons pu bénéficier de l'appui de la NASA. Dans le cadre de cette réunion, nous avons procédé justement à un exercice d'apprentissage, d'aider les enfants à mieux comprendre ce que l'on entendait par l'espace.

Donc, ce disant, je ne fais que compléter la déclaration qui a été faite par le GRULAC et il y a d'autres événements qui se sont tenus dans la région dont nous parlerons plus tard. Merci encore une fois. J'ai le plaisir et l'honneur de donner la parole à l'Ambassadeur Helmut Boeck d'Autriche. Vous avez la parole.

M. H. BOECK (Autriche) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Je voudrais commencer, au nom de la délégation autrichienne, par vous féliciter pour l'excellente façon dont vous présidez les travaux de cette session du Comité. Nous sommes convaincus que grâce à vos profondes connaissances et grâce à votre expérience spatiale, que vous allez contribuer de façon essentielle et significative aux progrès et au renforcement de la coopération internationale au cours de cette session, comme vous l'avez fait d'ailleurs lors de la session antérieure. Vous pouvez être assurés, Monsieur le Président et Mesdames et Messieurs les membres du Bureau, vous pouvez être assurés de notre appui.

Nous souhaiterions également remercier très sincèrement la Directrice du Bureau des affaires spatiales, Mme Mazlan Othman et son équipe, pour leur dévouement, pour leur professionnalisme et pour l'excellente façon dont ils gèrent le Bureau et dont ils ont préparé cette réunion.

Monsieur le Président, le Comité a contribué à créer l'esprit unique de coopération qui a dominé les activités des institutions des Nations Unies basées à Vienne et a souvent transcendé les barrières idéologiques et culturelles. Vienne qui accueille un certain nombre d'institutions liées à l'espace a représenté cet esprit et ce dévouement. Depuis 1979, Vienne a été un des sièges des Nations Unies. C'est donc avec une grande fierté que le Centre international de Vienne marque son trentième anniversaire cette année.

Cet état d'esprit, la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, UNISPACE III qui s'est tenue en 1999 à Vienne, a donné de nouvelles initiatives aux activités du COPUOS. Nous avons pu renforcer et étendre le champ d'application des activités. Nous avons pu apporter les avantages des technologies spatiales et ses applications à un grand nombre de pays, notamment les pays en développement.

À l'occasion du dixième anniversaire d'UNISPACE III, nous espérons pouvoir examiner les progrès réalisés pendant la présente session. Nous notons que les objectifs principaux de la Conférence ont été largement réalisés. Il s'agissait entre autres, de promouvoir les moyens efficaces d'utiliser les solutions spatiales pour aborder les problèmes d'importance régionale et internationale et renforcer la capacité des États membres à utiliser les résultats basés sur la recherche dans leur développement social, économique et culturel.

Nous notons également avec satisfaction que la mise en œuvre des recommandations a donné des résultats concrets, c'est-à-dire la création de la plateforme des Nations Unies pour les informations spatiales pour la gestion des catastrophes et les réponses d'urgence, l'UN-SPIDER, ainsi que le Comité international des systèmes mondiaux de navigation par satellites.

En tant que contribution spéciale de l'Autriche à ce dixième anniversaire d'UNISPACE III, nous avons organisé une exposition des compétences spatiales autrichiennes et notamment des projets autrichiens liés à SPIDER. Cette exposition se trouve dans le couloir et devant la salle de conférence. Nous voudrions remercier les organisateurs de cette exposition. Il s'agit de l'Agence spatiale autrichienne, le Ministère des transports et de la technologie autrichien, en collaboration avec l'Association des industries spatiales autrichiennes. Cette exposition restera en place jusqu'au 5 juin.

Le secrétaire général, dans son rapport sur l'application et la mise en œuvre des stratégies internationales de la réduction des catastrophes, a indiqué que l'impact du changement climatique sur le Comité de par le monde se fait de plus en plus sentir. Malheureusement, nous ne sommes pas encore à même de renforcer la résilience des États et des communautés à réagir aux catastrophes, comme cela a été approuvé dans le cadre du plan d'action. Cela présente un problème urgent que nous devons aborder au plus tôt, notamment dans le processus difficile de s'adapter aux effets du changement climatique et de faire face aux catastrophes naturelles et aux événements météorologiques extrêmes. Les technologies

spatiales ont un potentiel énorme en matière d'alerte précoce ainsi que pour renforcer les efforts de reconstruction et d'aide.

Comme je l'ai déjà mentionné, Monsieur le Président, le programme UN-SPIDER est le résultat concret de la Conférence UNISPACE III de 1999. UN-SPIDER permet d'avoir accès aux informations spatiales pour la gestion des catastrophes, est une passerelle entre la communauté spatiale et la gestion des catastrophes, et vise également à faciliter la mise en place des capacités et la mise en place des institutions. UN-SPIDER a maintenant, deux ans après son lancement, offert une valeur ajoutée concrète aux communautés à risque en liant la communauté de la gestion des catastrophes à la communauté spatiale.

L'Autriche a aidé à lancer l'UN-SPIDER qui a été créé en tant que programme des Nations Unies sous l'autorité et la supervision du Directeur du Bureau des affaires spatiales, et a apporté une contribution humaine et financière importante à sa création. Une partie importante de sa contribution 2009 représentant environ 180 000 \$ US en plus de la mise à disposition d'un expert associé qui aidera l'UN-SPIDER à Vienne par le Ministère des transports et des technologies autrichien ainsi que par le Ministère des affaires internationales et européennes autrichien, a été consacré à collaborer dans les communautés concernées dans les pays en développement et la mise en place des capacités de formation.

Les ateliers de l'UN-SPIDER l'année dernière aux Barbades et à Fidji, financés par l'Autriche avec une contribution de 180 000 \$ a porté sur les îles des Caraïbes et du Pacifique, et a réitéré notre impression que des résultats réels ont été réalisés pour que ces communautés à risque soient plus prêtes à réagir et à faire face aux catastrophes.

Nous nous félicitons des possibilités d'assurer le suivi de ces ateliers. Lors de l'atelier international SPIDER à Vienne qui se déroule en parallèle à Vienne du 7 au 8 juin. Une partie importante de cet atelier sera consacrée aux petits États insulaires en développement et les capacités. Nous sommes heureux qu'une partie importante d'experts autrichiens ait participé également à cet atelier à Vienne, représentant les différentes compétences autrichiennes dans le domaine de l'information spatiale pour la gestion des catastrophes et la réaction aux urgences.

Nous nous félicitons du fait que des progrès importants ont été réalisés pour la mise en œuvre du plan de travail au cours de l'année 2008, comme cela est mentionné dans le rapport présenté par le Bureau au cours de la quarante-sixième session du

Sous-Comité scientifique et technique en février dernier. Nous remercions aussi bien le Directeur du Bureau des affaires spatiales ainsi que le coordonnateur de programme UN-SPIDER pour les efforts réalisés pour la mise en œuvre du programme, conformément au programme de travail ambitieux de 2007-2009 qui a été approuvé par l'Assemblée générale. Un nouveau programme de travail a été présenté pour 2010-2011 que nous appuyons pleinement.

L'Autriche encourage également tous les États membres qui ne l'ont pas encore fait à envisager différents moyens d'apporter leur contribution à UN-SPIDER. Le plan de travail 2010-2011 est très ambitieux et le programme aura besoin d'un soutien extra-budgétaire pour être à la hauteur des promesses annoncées. Les catastrophes telles que celles qui ont frappé le Myanmar et la Chine l'année dernière prouvent une fois de plus le caractère destructeur des catastrophes naturelles. UN-SPIDER doit faire en sorte que l'accès aux informations spatiales est disponible à tous les stades de la catastrophe ce qui permet de mieux en gérer les conséquences.

Un autre aspect de la participation autrichienne dans le domaine des applications spatiales aux fins du développement durable est la série de colloques organisée à Graz qui est une plateforme utile pour permettre les échanges entre les pays développés et les pays en développement. Le Bureau des affaires spatiales, le Gouvernement autrichien, l'État de la Syrie et la ville de Graz ainsi que l'ESA organisent conjointement, en collaboration étroite avec le (??) de 2009 à 2011, une série de trois colloques consécutifs pour promouvoir l'utilisation des technologies spatiales et ses applications.

La première série a eu lieu entre 2003 et 2005 et portait sur les questions liées à l'eau. La deuxième série de ces colloques 2006-2008 portait sur l'atmosphère de la Terre. La série actuelle de colloques vise à renforcer et à améliorer l'accès aux outils d'application spatiale pour le développement durable par la création des capacités institutionnelles nationales dans le domaine des technologies spatiales.

Le colloque actuel qui se tiendra à Graz du 8 au 11 septembre 2009 portera sur les technologies des petits satellites aux fins du développement durable, c'est-à-dire la conception des missions de petits satellites. La présentation comprendra des études de cas des applications des technologies de petits satellites qui offrent des solutions peu coûteuses, les informations essentielles pour la planification et le lancement des projets liés au développement durable. Le colloque présentera également les technologies et les applications des

petits satellites pour la mise en place des capacités, la création d'un programme de petits satellites dans le contexte de la planification et la possibilité de lancement des petits satellites. Les participants auront la possibilité de visiter le laboratoire d'essais à l'Université technique à Graz, où le premier nano-satellite autrichien est actuellement assemblé et testé. L'objectif scientifique de (??) est d'étudier la variation de la luminosité des masses d'étoiles. La mission est réalisée en collaboration étroite avec l'Université de Toronto au Canada.

D'ici à la mi-2010, deux satellites Bright seront lancés simultanément, le TUCSAT-1 et UNIBRIGHT qui constituent une petite constellation de satellites. L'UNIBRIGHT est lancé par l'Université de Vienne du laboratoire SpaceLab à l'Université de Toronto. Cette constellation sera réalisée pour une période de deux ans.

Le lancement de ce satellite, non seulement lancera l'Autriche dans une nouvelle ère de prouesses techniques, mais il constituera la base pour le développement d'une législation spatiale nationale qui déterminera nos activités spatiales. Dès lors, nous nous félicitons de la création du groupe de travail sur le droit spatial national au sein du Sous-Comité juridique et nous sommes ravis de l'élection du Pr Marboe à la présidence de ce groupe. Le travail entrepris par ce groupe de travail est considéré comme un avantage concret pour les États qui n'ont pas encore rédigé une législation spatiale nationale.

L'Université de Vienne et le Pr Marboe organiseront une conférence publique mardi prochain sur "Les perspectives de l'exploration spatiale et le rôle des Nations Unies". Les représentants de plusieurs pays travaillant dans l'espace ainsi que l'ESPI et le Bureau des affaires spatiales ont été invités à présenter les activités d'exploration spatiale et leurs perspectives internationales et nationales. Les délégations du COPUOS sont cordialement invitées à participer à cette conférence qui aura lieu le 9 juin à 19 heures à l'Université de Vienne. Des brochures explicatives de cette conférence seront distribuées sous peu.

Je voudrais maintenant parler d'une autre question qui nous préoccupe, c'est-à-dire la menace posée par les objets géocroiseurs. Je voudrais vous féliciter de l'initiative de l'Association des explorateurs spatiaux visant à créer un panel international sur la réduction des menaces d'astéroïdes qui examinera la menace potentielle de l'impact de ces objets géocroiseurs, des technologies disponibles et leurs applications juridiques. Nous voudrions exprimer nos remerciements au rapport du panel qui a été présenté au groupe de travail du Sous-Comité scientifique et technique qui est un autre exemple

de la contribution que la communauté scientifique peut apporter à ce problème qui préoccupe l'ensemble de la communauté internationale.

La question de la réduction des menaces des astéroïdes est un sujet nouveau pour les Nations Unies et les différents États membres doivent trouver les réponses appropriées. Les problèmes technologiques pour la réduction de la menace des astéroïdes impliqueraient un partenariat entre les principaux pays disposant des technologies spatiales et la communauté internationale. Le processus de prise de décision au niveau intergouvernemental exigera également des nouveaux processus de mise en place des capacités, des compétences techniques qui porteront sur les capacités politiques et décisionnelles. D'un point de vue institutionnel, le COPUOS ainsi que le Bureau des affaires spatiales pourraient apporter des contributions appropriées au débat des organes politiques des Nations Unies.

Monsieur le Président, avant de terminer mon intervention, je voudrais vous présenter la contribution de l'Autriche aux niveaux national et européen. En novembre 2008, le Ministère fédéral pour le transport et la technologie a annoncé environ 20 millions d'euros pour les trois à quatre années à venir consacrés au programme de l'ESA. En plus de la participation de l'Autriche à l'Eumetsat, l'Autriche participe à différentes activités et programmes y compris les programmes liés aux observations de la Terre, la navigation et les télécommunications tels que le GMES. Les parties prenantes autrichiennes jouent un rôle important au processus GMES. Notamment, nous participons aux activités liées à la télédétection, la surveillance des terres et les réponses d'urgence. Cette participation se poursuivra au cours des activités liées au septième programme-cadre et portera sur les activités liées à l'atmosphère et aux services liés à la sécurité.

Dans le cadre du programme spatial autrichien, une autre question a été consacrée aux initiatives GMES en Autriche. Les participants ont été encouragés à développer des projets liés à l'UN-SPIDER. En 2009, le programme portera sur les sciences spatiales, le développement des technologies spatiales ainsi que les applications spatiales.

Je voudrais maintenant mentionner l'École d'été Alpbach qui se tient depuis 1975 en Autriche et qui donne des enseignements sur les différents aspects de la science et les technologies spatiales afin de promouvoir la formation aux européens post-graduate et les jeunes chercheurs et ingénieurs. En juillet dernier, 60 scientifiques ont participé à cet atelier. Le thème 2008 a été "Le retour des échantillons de la Terre, des astéroïdes et des

comètes”. En 2009, on parlera des exoplanètes, “Découverte et caractérisation des planètes du type Terre”.

Pour conclure, j’ai le plaisir d’annoncer que le secrétaire général des affaires étrangères, l’Ambassadeur Johannes Kirlé, invite les chefs des délégations à un Heurigen viennois le 11 juin prochain. Veuillez lire les invitations qui vous seront distribuées. À cette occasion, comme par le passé, nous espérons un échange informel et fructueux qui aidera le COPUOS à élaborer la coopération nécessaire pour promouvoir les activités spatiales. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l’espagnol*]: Je voudrais commencer par vous féliciter pour votre espagnol. On a vraiment l’impression que vous avez été élevé en Colombie. Je voudrais également vous remercier pour les propos aimables que vous avez eus à l’égard de la Présidence. Je suis convaincu que toutes les initiatives, surtout les initiatives visant à appuyer le Bureau des affaires spatiales dans le cadre du Programme SPIDER, que ces initiatives sont particulièrement appréciées par la communauté internationale, car ce Programme SPIDER joue un rôle fondamental dans toutes les régions du monde. Merci encore une fois.

Je donne la parole au prochain orateur, l’Ambassadeur d’Italie Gianni Ghisi.

M. G. GHISI (Italie) [*interprétation de l’espagnol*]: Merci, Monsieur le Président. Je vais continuer en anglais.

[*interprétation de l’anglais*]: Monsieur le Président, d’emblée, je voudrais vous assurer du plein soutien de la délégation italienne. Je suis convaincu que grâce à vos compétences, le Comité arrivera à des conclusions fructueuses et permettra de promouvoir les politiques spatiales des Nations Unies que vous avez préconisées. Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier le Directeur du Bureau des affaires spatiales, Mme Mazlan Othman, pour la façon remarquable dont cette réunion a été préparée.

Monsieur le Président, malgré la crise financière, les activités spatiales restent en bonne place dans le programme du Gouvernement italien. Nous essayons de nous acquitter au mieux dans notre rôle de président actuel de l’Agence spatiale européenne. Nous voudrions également féliciter les astronautes chinois et les remercier d’être venus parmi nous. Deux des six nouveaux astronautes de l’Agence spatiale sont Italiens et je suis fier de dire que l’un de ces astronautes est une femme.

L’Italie attache une grande importance au COPUOS en tant qu’occasion unique d’échanger

des opinions au niveau international, entre chercheurs et politiciens et pour arriver à des accords entre les États. La promotion de la coopération régionale et interrégionale est une composante importante du plan spatial italien. Nous sommes convaincus que l’utilisation pacifique de l’espace ne peut être réalisée que par le biais d’une coopération internationale accrue pour le bien de tous les membres de la communauté internationale et en tant que contribution au développement durable.

Pour toutes ces raisons, nous cherchons à partager ces compétences avec les pays en développement par le biais de programmes de formation et d’éducation. Je voudrais mentionner certains de ces programmes lancés par l’Agence spatiale italienne avec le soutien du Ministère des affaires étrangères et des institutions italiennes. Certains projets de formation à l’intention de jeunes chercheurs argentins, kényans et irakiens. Un cours master sur les institutions spatiales a été lancé. Ce cours fournit une formation professionnelle dans le domaine de la gouvernance spatiale et politique spatiale. Une attention toute particulière étant accordée aux aspects juridiques, politiques et économiques liés à l’exploration de l’espace extra-atmosphérique. Un cours master des applications spatiales pour l’alerte précoce et la réaction d’urgence commencera l’année prochaine dans le Centre régional italo-argentin pour la recherche spatiale et l’éducation spatiale. Ce centre est sur le point d’être créé à l’Institut Gullich à Cordoba.

Je voudrais également dire que le Bureau des affaires spatiales et l’École polytechnique du Rhin collaborent sur un programme de bourses à long terme qui donnera aux étudiants et aux experts des pays en développement et des pays en transition, l’occasion de participer à un degré master spécialisé sur la navigation et d’autres applications connexes.

Monsieur le Président, j’en viens à un point important que nous allons aborder bientôt, notamment l’espace et le changement climatique. Je voudrais souligner que le rôle de l’espace à l’appui de l’évaluation du changement climatique a été choisi par la présidence italienne actuelle du G8 en tant que point clé pour le débat sur la protection de l’environnement. Au cours de la réunion du G8 à Siracusa, les ministres de l’environnement ont décidé de renforcer les mesures pour la conservation de la biodiversité, la réduction des changements climatiques et la réduction de la pauvreté. L’impact du changement climatique et la biodiversité feront également partie du programme du groupe G8 Afrique, où entre autres, on parlera de la préservation du bassin du Congo et sa biodiversité.

Dans cet esprit, ma délégation se félicite de la proposition indienne d'inclure le point "L'espace à l'appui de la préservation et de l'évaluation de l'impact du changement climatique", en tant que nouveau point à notre ordre du jour.

Je voudrais maintenant aborder trois questions que nous allons examiner plus tard, les débris spatiaux, la navigation par satellites et la viabilité à long terme des activités spatiales. Nous avons l'intention de réitérer la proposition qui a été présentée à la dernière session du Sous-Comité scientifique et technique pour la création d'une base de données internationale pour les débris spatiaux. Le secrétariat du COPUOS, par son site internet, et l'inscription de l'information sera un acteur important. Afin de réaliser cet objectif, nous pensons qu'un groupe de travail ad hoc devrait être créé au plus tôt pour évaluer les différentes possibilités et en faire rapport au COPUOS.

Pour ce qui est de la navigation par satellites, nous avons contribué à la création du groupe de travail au sein du COPUOS et nous sommes en faveur de la création du Comité international de navigation par satellites qui sera accueilli par l'Italie et l'Union européenne à Turin.

Troisième point, ma délégation estime que la viabilité des activités d'exploration spatiale est une question qui concerne non seulement les États travaillant dans l'espace, les organisations spatiales régionales, et les opérateurs de satellites, mais concerne l'ensemble de la communauté. Ce n'est qu'en établissant des règles de coopération universelle que les activités spatiales pourront rester viables à long terme. Les débats et délibérations au sein du COPUOS sont essentiels dans ce sens. C'est pourquoi nous appuyons l'inclusion du point intitulé "Viabilité à long terme des activités spatiales" à l'ordre du jour du Sous-Comité scientifique et technique pour sa prochaine session en 2010.

Je voudrais également vous rappeler la position de l'Italie sur le projet de Code de conduite qui, comme vous l'avez dit vous-même, est à l'étude. Nous pensons que ce Code de conduite auquel participeraient les États sur une base volontaire, renforcerait la sûreté, la sécurité, la prévisibilité des activités dans l'espace extra-atmosphérique en limitant entre autres les interférences négatives, les collisions et les accidents dans l'espace.

En conclusion, Monsieur le Président, je voudrais brièvement aborder deux questions, très différentes par leur contenu mais qui sont liées. Premièrement, l'observation de la Terre en rapport avec les tremblements de terre en Italie. Le deuxième point c'est, lorsqu'en Italie, il y a 14 ans le

Galileo, a montré son canon pour la première fois vers l'Univers. L'interférogramme dans la région frappée par le tremblement de terre a été obtenu à partir des données utilisant le système Cosmo Skymed. Peu après, la collaboration de notre agence spatiale a été très utile pour la protection civile dans la planification des opérations d'urgence dans les zones affectées.

L'observation de la Terre est un secteur dans lequel l'Italie participe de plus en plus, notamment dans le cadre des systèmes Cosmo Skymed et d'autres. Nous pensons que cette expérience pourrait être utile pour les membres du COPUOS et nous voudrions vous la présenter dans le cadre d'une présentation technique que nous ferons le 10 juin. L'observation de la Terre comme toute autre activité que nous abordons ici, n'aurait pas existé si Galileo n'avait pas commencé il y a 400 ans la découverte terrestre grâce à son télescope.

Pour contribuer à la célébration de l'Année internationale d'astronomie qui marque le 440^e anniversaire des premières observations par Galileo, la délégation italienne a organisé une table ronde sur "L'astrophysique et la cosmologie, 400 ans après Galilée" qui est une réflexion historique sur les progrès de nos connaissances en matière spatiale. Un événement pareil du COPUOS aura lieu le 11 juin pendant la pause déjeuner. Au nom de l'Agence spatiale italienne, je voudrais vous inviter très sincèrement, Monsieur le Président, ainsi que l'ensemble des délégations à participer à cet événement le 11 juin. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je vous remercie, Ambassadeur. Vous avez mis l'accent sur un certain nombre de questions particulièrement importantes pour nos activités. Je vous remercie également pour m'avoir invité à me pencher sur une politique spatiale pour les Nations Unies. Je voudrais également revenir sur l'utilisation des satellites. Vous avez parlé de cette catastrophe naturelle qui a eu lieu dans le centre de l'Italie et que nous déplorons bien sûr, mais encore une fois, on constate que les satellites jouent un rôle très important. Encore une fois, cela n'a rien à voir avec le niveau de développement des États. Je voudrais également vous remercier pour avoir célébré les quatre siècles de Galilée. Galilée, cela est très important, c'est un ensemble de connaissances et nous souhaiterions vraiment vous remercier pour avoir organisé cette table ronde. Merci encore une fois.

Je donne la parole au prochain orateur. M. Raimundo González Aninat du Chili. Vous avez la parole.

M. R. GONZÁLEZ ANINAT (Chili)
[interprétation de l'espagnol] : Merci, Monsieur le Président. Je pense que nous en sommes au point 4, "Débat général", je ne me trompe pas. Je vais par conséquent en profiter pour donner mon avis.

Je n'ai pas de déclaration écrite, je voulais tout simplement partager avec vous certaines idées et ce parce que les défis actuels exigent un véritable dialogue, un dialogue autour de différentes questions. Je voudrais bien sûr, commencer par vous féliciter, Monsieur le Président, vous féliciter pour l'excellent travail réalisé et sur le travail que vous menez sur le fond, la façon dont vous organisez la conférence est excellente, mais ce qui est fondamental c'est que vous travaillez sur le fond.

Je voudrais également faire des observations. Je m'exprime après l'Ambassadeur d'Italie et je voudrais en profiter pour féliciter l'Italie qui travaille auprès du Bureau des affaires spatiales. L'Italie a énormément contribué au sein de l'Association des juristes et même si vous ne le croyez pas, je suis également membre de l'Association des juristes, Monsieur le Président. Je voudrais également féliciter l'interprète de cabine espagnole, cela fait des années qu'elle nous accompagne et elle interprète de façon excellente et elle interprète toutes les pensées même s'il s'agit de mauvaises pensées. Alors, bien sûr, ces pensées doivent être des bonnes pensées, cela dépend de la morale de tout un chacun.

Je voudrais me concentrer sur certains aspects fondamentaux. Premièrement, je voudrais revenir sur la déclaration qui a été lue par mon ami l'Ambassadeur Bazoberry de Bolivie, que je salue d'ailleurs, bonjour Horacio, je ne t'avais pas dit bonjour. C'est un plaisir que de te voir ici. La Bolivie est un pays que nous souhaiterions tout particulièrement féliciter et féliciter la Bolivie et féliciter surtout le Gouvernement bolivien, donc je pense que cette déclaration nous ne pouvons qu'y souscrire.

En tant que représentant du Chili, nous souhaiterions faire des observations supplémentaires à la déclaration du GRULAC. Je pense par exemple, que le fait de se référer à la Conférence spatiale des Amériques est fondamental et, encore une fois, ces conférences n'auraient pas pu se tenir s'il n'y avait pas eu coordination, cohésion, et s'il n'y avait pas eu également un engagement systématique de la part du groupe international d'experts. Je pense qu'il s'agit d'un élément important que nous ne devons pas perdre de vue.

Je voudrais également ajouter que le travail qui est réalisé dans le cadre de la région est un

travail fondamental, qu'il s'agisse du Brésil ou du Mexique. Le 16 mars de cette année, ou le 16 avril, je ne me rappelle plus de la date exacte, c'était en mars ? C'était en avril, s'est tenue une grande conférence au Brésil. Dans le cadre de cette conférence, le Chili a souhaité devenir membre du Conseil d'administration de cette organisation, et nous estimons que cette organisation joue un rôle fondamental. Tous les deux ans, et vous avez d'ailleurs toujours été invité, Monsieur le Président, donc il y a eu omission, omission involontaire j'en suis sûr, mais en 2010 va se tenir une conférence spatiale, conférence internationale sur l'espace intitulée "Satellites, outils pour la coopération et le développement durable". Cette conférence se tient tous les deux ans. Je pense qu'il s'agit d'une question très importante.

Il s'agit tout simplement d'ajouter des éléments à la déclaration qui a été faite par le GRULAC, mais je souscris à cette déclaration, bien sûr. Je voudrais également réitérer ma confiance à l'égard de la Bolivie, et nous sommes prêts, d'ailleurs à appuyer les yeux fermés toute déclaration qui serait faite par la Bolivie au nom du GRULAC au sein de cette réunion. Nous souhaitons juste intervenir pour compléter cette déclaration.

Deuxième observation. Est-ce que vous m'écoutez, Monsieur le Président ? J'aimerais bien que vous m'écoutez. Je pense qu'il est fondamental que nous nous écoutions les uns les autres et que le secrétariat qui est aussi efficace nous écoute également. Je voudrais également me référer à quelque chose dont j'ai eu connaissance de façon tout à fait officieuse. Vous avez parlé d'un document sur une politique spatiale au sein des Nations Unies. Nous avons jeté un premier coup d'œil et nous pouvons dire qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction. Ce document doit être un document de référence. Mais si nous disposons d'un cadre de référence, il ne faut pas perdre de vue les buts, et là je parle comme si je parlais d'un match de football, mais il y a également les buts à marquer. Je pense que cela est fondamental, nous devons avoir un cadre de référence et nous ne devons pas perdre de vue les buts que nous devons marquer. Je suis sûr que ce cadre de référence pourra bénéficier de l'appui de tout le Comité. Ce document a quelques omissions mais il y a également d'excellents éléments dans ce document. Nous avons par exemple des éléments. Par exemple, on ne se réfère pas aux biens publics mondiaux dans ce document, donc il y a quelques omissions, mais nous y reviendrons un petit peu plus tard.

Mais il y a un élément sur lequel je souhaiterais revenir. Même si nous en avons déjà parlé ici, je pense qu'il y a des efforts juridiques,

des efforts politiques qui doivent être pris en compte. Il faut parler de la protection du patrimoine commun de l'humanité, de la protection des biens publics mondiaux. Les États, dans le cadre d'un mécanisme, doivent assumer leurs responsabilités de protéger, parce que les biens publics mondiaux doivent être protégés. La paix et la sécurité internationales doivent être préservées. Il faut par conséquent disposer de mécanismes afin que tous les peuples du monde, comme l'indiquent les traités spatiaux, soient protégés. Vous avez également les résolutions de 1970 qui indiquent très clairement cette nécessité de protéger. Je pense par conséquent que nous disposons d'un cadre de référence mais il va falloir discuter, discuter de façon constructive, discuter sur les concepts et il faut également que cela déborde en quelque sorte, que cela atteigne également les autres agences des Nations Unies.

Je voudrais revenir sur la réunion interinstitutions qui se tient au sein des Nations Unies et vous avez 25 agences qui utilisent la technologie spatiale et les satellites, donc il faut que tous les organismes des Nations Unies soient impliqués, soient engagés. À ce sujet, il faut rappeler ce qui a été fait par le Bureau des affaires spatiales. Le Bureau des affaires spatiales joue un rôle fondamental, mais il faut que dans le cadre de la réunion interinstitutions, il faut absolument qu'il existe un véritable engagement politique parce que nous ne pouvons pas continuer à assister à un spectacle, un spectacle que nous déplorons. Nous arrivons à l'Assemblée générale des Nations Unies et on nous pousse à l'extérieur de la réunion, on nous dit que nous devons partir, et ce tout simplement parce qu'il y a d'autres délégués qui doivent discuter d'autres questions à huis clos. Ces délégués discutent discutent mais n'obtiennent aucun résultat, alors que nous nous obtenons des résultats. Si une telle procédure se poursuit, je suis sûr que dans le cadre de la prochaine Assemblée générale nous aurons 30 minutes de réunion, même pas, alors qu'auparavant nous avions trois jours.

Je voudrais à ce sujet vous rappeler, Monsieur le Président, que j'ai demandé à plusieurs reprises, j'ai demandé que la Présidence envoie une lettre au secrétaire général des Nations Unies et lui dise que nous nous trouvons face à une anomalie et cette anomalie pénalise nos activités car nous pouvons ici décrire et parler des objectifs que nous avons atteints, et je voudrais féliciter notre collègue chinois, je le félicite encore une fois, car nous avons une excellente relation avec la Chine et avec d'autres pays, et nous pouvons bien sûr discuter de tous les progrès que nous faisons pour l'humanité.

Le Brésil et la Chine ont annoncé, lors de la réunion ministérielle de Cape Town, une mission de distribution des données gratuite, une distribution gratuite, donc il s'agit d'une mission humanitaire.

Tout cela a un lien avec d'autres aspects et j'ai l'impression que l'on oublie un petit peu, que l'on perd de vue toutes ces questions. Dans la Déclaration de Vienne, on parle par exemple de développement, de développement humain, on parle d'espace, et il est dit également qu'un des éléments importants c'est que l'espace doit créer des meilleures conditions et une meilleure sécurité humaine et la sécurité humaine c'est un concept dont on ne parle plus au sein des Nations Unies, même si l'Assemblée générale des Nations Unies avait reçu un mandat tout à fait spécifique de la part des chefs d'États et de gouvernements. Peut-être que mon ami Walter va me corriger, mais je pense que c'est en 2005 que l'Assemblée générale a reçu des chefs d'États et de gouvernements qui ont demandé à l'Assemblée générale justement de discuter et de débattre de la sécurité humaine.

Il faut commencer par dire que l'Assemblée a fait semblant de ne pas comprendre de quoi il s'agissait et deuxièmement, toutes les questions spatiales n'ont pas été considérées comme étant des questions prioritaires. Nous sommes maintenant à une époque particulièrement cruciale. Nous avons des défis très importants. Inutile d'évoquer ici la crise financière. La crise financière c'est un fait, mais inutile de parler également d'autres crises, mais des crises qui existent, des crises silencieuses, des crises beaucoup plus sibyllines comme par exemple l'insécurité qui découle de l'insécurité alimentaire et l'insécurité qui découle du changement climatique.

Par exemple, pour ce qui est du suivi épidémiologique et d'ailleurs l'Argentine a engrangé des succès, a pu lutter contre la dingue qui est une maladie très importante, et lorsque nous en avons discuté de façon tout à fait officieuse hier avec mon amie la déléguée d'Afrique du sud et avec le Pr Kopal, et avec mon ami Niklas Hedman, il faut discuter de toutes ces questions certes, mais il ne faut pas perdre de vue d'autres éléments comme par exemple la sécurité alimentaire. Lorsque l'on parle d'espace, il faut parler également de la santé, il y a un lien entre l'espace et la santé. Comment est-ce que nous pouvons mieux travailler avec l'OMS ? Nous pouvons mieux travailler s'il existe un mécanisme, s'il existe des modalités concrètes. Un échange de courrier, ce n'est pas cela que j'entends par coopération. Nous avons reçu par exemple un courrier de l'Université des Nations Unies mais cela n'est pas suffisant, parce qu'on ne peut pas parler d'échanges si on ne parle pas de mécanismes. Je pense par conséquent que dans le cadre de l'OMS, il faut qu'il existe une action concertée OMS/COPUOS. Il faut absolument discuter de toutes ces questions, parce qu'il ne faut pas oublier que dans le cadre de la dernière Assemblée générale, il y a eu un groupe de

haut niveau qui s'est réuni sur la sécurité alimentaire, mais ce groupe de haut niveau s'est réuni dans le cadre de la Quatrième Commission de l'Assemblée générale.

Je pense qu'il faudrait assurer un suivi de toutes ces réunions dans le cadre de la prochaine Assemblée générale afin que nous puissions aller de l'avant sur les questions comme l'espace et la santé. Je demande à mon ami, M. Niklas Hedman, que tout ce que je viens de dire figure dans le rapport. Je suis une petite délégation, nous sommes un petit pays, mais nous avons de grandes aspirations. Je ne serai pas là lors du débat sur le rapport, mais je voudrais que ce que je viens de dire soit ressaisi dans le rapport. Nous demandons un suivi sur la question de la relation entre l'espace et la santé et dans le cadre de ce suivi, on mette en place un mécanisme officiel avec l'OMS. Le problème de la santé est un problème transnational pour des raisons évidentes, un problème qui touche les pauvres, les riches, les grands, les petits, les gros, les maigres, les hommes, les femmes, il n'y a pas de distinction, il y a discrimination ni positive ni négative. La santé, cela concerne tout le monde. Je pense par conséquent qu'un effort dans ce domaine est nécessaire.

Monsieur le Président, je pense que le moment est également venu que le groupe d'experts de haut niveau qui a été créé grâce à une initiative de mon collègue ambassadeur ici présent de la délégation autrichienne, je pense que ce groupe devrait avoir une visibilité bien majeure et ce pourquoi ? Parce que nous devons maintenant savoir et dire que la question spatiale n'a pas été connectée aux questions des citoyens. C'est peut-être à cause de l'indifférence, mais les citoyens de nos pays ont des aspirations et même en tant que représentant du Chili, je dois faire mon autocritique. Il faut savoir que les citoyens ne savent pas l'importance de l'espace.

Nous avons là un outil qui permet des applications bénéfiques pour les citoyens et je pense par conséquent qu'il s'agit d'un élément fondamental. Le groupe doit être par conséquent plus visible et doit acquérir une certaine maturité. Il faut en arriver à un autre niveau. Il faut que ce groupe se transforme, et encore une fois, je voudrais que cela soit repris dans le rapport. Ce groupe doit se transformer en un groupe de haut niveau, un groupe qui pourrait conseiller le secrétaire général dans ce domaine. Parce que, encore une fois, je ne dis rien de bizarre, personne ne peut dire ici, parce que de toute façon mon pays n'a rien à voir là-dedans, tous les pays sont impliqués. Encore une fois, dans le cadre du groupe, il y a un roulement et tous les groupes régionaux sont représentés. Et vous avez également le Sous-Comité scientifique et technique, vous avez

le Sous-Comité juridique, donc d'une façon ou d'une autre on est représenté, d'une façon ou d'une autre on participe.

Je pense qu'il faudrait pouvoir conseiller le secrétaire général parce que si nous attendons que le secrétaire général réagisse, vous savez cela fait des années que je travaille dans ce domaine, et je peux vous dire que le secrétaire général, quels que soient les rapports qu'il rédige, ne parle jamais d'espace. Les présidents de l'Assemblée générale dans leurs rapports ne parlent jamais d'espace. Vous avez parfois des présidents d'Assemblée générale qui viennent pendant deux ou trois heures ici à Vienne, alors ils parlent parfois d'espace, mais cela est rare.

Nous devons par conséquent fixer les conditions, mais nous devons jouer un rôle beaucoup plus actif, peut-être par le biais d'une résolution de l'Assemblée générale. Nous devrions demander que l'on crée un groupe. Bien sûr, il ne faut pas qu'il y ait d'incidences financières, parce que je sais déjà ce que l'on va dire, on va dire, bien sûr on peut avoir une résolution, mais est-ce qu'il y a des incidences financières ? Il n'y a pas d'incidences financières. Ce groupe peut se réunir, il peut se réunir un jour avant le début de la session et, dans le cadre de l'Assemblée générale, il peut se réunir un jour avant la session de l'Assemblée générale, il peut rencontrer le secrétaire général pour expliquer au secrétaire général ce que nous faisons, quelles sont les demandes les plus importantes. Sur cette base et sur la base du document que vous nous avez distribué, et encore une fois, je peux vous dire qu'il y aura des critiques sur ce document, mais malgré cela, je pense que ce document constitue un document de référence important.

Monsieur le Président, je pense que ce qui a été dit ici, par exemple par le Japon, je pense que ce qui a été dit a un lien direct. J'espère que vous comprenez ce que je suis en train de dire, Monsieur le Président, parce que la Colombie est le pays d'Amérique latine et du sud qui parle le mieux l'espagnol, mais moi je pense que ce qui a été dit par le Japon a un lien direct avec ce que l'on dit en matière de diplomatie spatiale. La diplomatie spatiale est nécessaire, mais pour une diplomatie spatiale on a besoin de modalités, on a besoin de ressources. Alors pour qu'il y ait diplomatie spatiale, il faut un document de base, un document qui doit être discuté et examiné et nous devons également disposer d'une formule qui permettrait d'avoir un accès direct avec le secrétaire général.

Je conclus, je sais, vous êtes très inquiet, mais je vais conclure, j'ai encore besoin de 45 minutes, mais c'est un détail, je voudrais conclure en vous disant, 60 minutes disons, encore

60 minutes. Je voudrais juste, Monsieur le Président, vous rappeler que je suis d'accord avec ce que vous avez dit, nous célébrons les dix ans d'UNISPACE et nous devons commencer à parler d'UNISPACE IV. Mais entre 1999 et 2009, il y a eu quand même des événements graves, des événements dramatiques qui se sont déroulés et nous devons absolument en tenir compte, et nous ne pouvons pas faire semblant que rien ne s'est passé. Nous avons une législation spatiale qui est obsolète, parce qu'il y a maintenant de nouveaux instruments dont nous devons tenir compte. Cette législation devrait par conséquent être actualisée.

Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je vous remercie, Ambassadeur González. C'est toujours un plaisir que d'entendre ce que vous avez à nous dire, parce que vous avez une grande expérience en la matière, une expérience réelle, expérience qui a été reconnue par tous les participants.

Si vous me permettez, je voudrais rebondir sur certains des éléments que vous avez énoncés, des éléments qui sont particulièrement importants. Premièrement, vous avez parlé du manque de visibilité des questions spatiales au sein des Nations Unies. Effectivement, c'est un fait. Je l'ai vu, je me suis rendu à New York et je l'ai constaté. Même si les choses se sont bien déroulées l'année dernière, je me rends compte que nous sommes en train de nous battre pour que la question spatiale soit abordée au sein de l'Assemblée générale. Je pense que le moment est venu de parler en toute franchise de ce manque de visibilité de la question spatiale. Je pense qu'à l'avenir les choses seront encore probablement pires. Je suis convaincu qu'à l'avenir on parlera encore moins des questions spatiales au sein des Nations Unies. Effectivement, nous devons réfléchir sur la question au sein des Nations Unies. J'ai parlé de la proposition du Président, j'ai parlé du document du Président. Alors bien sûr, n'hésitez pas à présenter les observations comme vous venez de le faire, mais n'hésitez pas à critiquer ce document. Toutes ces critiques sont les bienvenues car c'est ensemble que nous devons construire, que nous devons élaborer ce document.

Vous avez également fait une proposition concrète sur laquelle nous devrions tous réfléchir. On pourrait peut-être renforcer le rôle du groupe qui existe déjà. Ce groupe représente toutes les régions du monde, toutes les régions sont présentes au sein de ce groupe. Ce groupe a été conçu de telle façon qu'il puisse y avoir un roulement et c'est ce roulement qui donne la vitalité à ce groupe. Je pense par conséquent qu'après les observations qui viennent d'être faites par l'Ambassadeur González,

on pourrait tout à fait présenter une proposition pour que ce groupe se transforme. C'est une proposition qui est faite par une délégation, qui pourrait tout à fait être reprise dans le rapport afin qu'elle fasse l'objet d'un débat ultérieur.

Je ne vais pas revenir sur tous les commentaires que vous avez faits, mais pour ce qui est des conférences spatiales des Amériques, effectivement, ces conférences jouent un rôle fondamental. L'Ambassadeur Stacey est ici présent, c'est lui qui a présidé la V^e Conférence spatiale des Amériques, qui a présidé les débats, et je suis convaincu que ces conférences jouent un rôle fondamental pour la région. Nous espérons que la prochaine conférence sera couronnée de succès comme la dernière conférence qui s'est déroulée en Équateur.

Je donne la parole à l'Ambassadeur Stacey de l'Équateur.

M. D. STACEY-MORENO (Équateur) [*interprétation de l'espagnol*]: Merci, Monsieur le Président. La délégation de l'Équateur souhaiterait commencer par vous féliciter pour l'excellente façon dont vous gérez les travaux du Comité des utilisations de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques. Nous sommes convaincus que tous les objectifs que nous nous sommes fixés seront sous votre houlette, atteints.

Nous souhaiterions également vous remercier et remercier la Directrice du Bureau des affaires spatiales, Mme Mazlan Othman, pour l'organisation et la préparation de cette réunion. Cette réunion a pour objectif de réfléchir sur les connaissances et sur la coopération spatiale pour le développement durable.

Ma délégation a pris bonne note de tous les éléments que vous avez énoncés dans vos propos liminaires. Vous avez parlé des principes qui guident le COPUOS. Vous avez parlé des différents points de l'ordre du jour et je voudrais également vous remercier pour avoir mentionné les activités du secrétariat *pro tempore* de la V^e Conférence spatiale des Amériques et de son organe consultatif, le groupe international d'experts, présidé par l'Ambassadeur Raimundo González. Je voudrais participer à ce débat en faisant des observations générales sur les questions particulièrement importantes pour mon pays.

Je voudrais commencer par dire que nous nous félicitons de l'intérêt suscité auprès des instances politiques, techniques et scientifiques nationales et internationales, l'intérêt suscité par la carte de possibilités formulée par le Millénaire spatial, la Déclaration de Vienne sur l'espace et le développement humain. Il s'agit d'éléments qui reprennent la Déclaration de San Francisco de

Quito et avec le Plan d'action, cela guide les activités de la V^e Conférence spatiale des Amériques par le biais du secrétariat *pro tempore* dont le siège est à Quito en Équateur.

Nous souhaiterions également réitérer ici que l'Équateur souscrit à deux principes qui figurent dans la résolution 63/90 de l'Assemblée générale des Nations Unies, principes que nous considérons comme étant fondamentaux. Premièrement, l'élargissement de l'exploration et de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques en tant que patrimoine de l'humanité afin que tous les États puissent jouir des avantages découlant des activités. Deuxièmement, le renforcement de la coopération internationale comme moyen pour atteindre les objectifs dans des domaines comme la protection de l'environnement, la prévention et l'atténuation des catastrophes naturelles, la création et le renforcement des capacités dans les pays en développement et la recherche pour une utilisation durable des ressources naturelles.

La délégation de l'Équateur va participer au cours de cette session du COPUOS aux débats car ce que nous souhaitons c'est obtenir des résultats concrets et que l'on adopte des décisions afin de faciliter l'accès des pays en développement aux technologies spatiales dans le cadre du concept de bonne cohabitation comme l'établit la constitution de mon pays. Cette session constitue une occasion importante, une occasion de discuter des mesures nécessaires pour que l'espace soit utilisé exclusivement à des fins pacifiques. À ce sujet, ma délégation souhaiterait revenir sur le fait que l'Assemblée générale ait exhorté le Comité à mettre en place des stratégies afin de renforcer la coopération régionale et internationale sur la base des expériences de la Conférence spatiale des Amériques, de la Conférence des leaders africains sur la science et la technologie spatiales pour le développement durable et sur le fait que la technologie spatiale joue un rôle dans l'application des recommandations formulées lors du Sommet mondial sur le développement durable.

Il y a également un autre élément fondamental pour le Comité et pour les pays ayant un faible accès aux technologies spatiales. Il s'agit du renforcement de ces mécanismes. C'est la raison pour laquelle le secrétariat *pro tempore* de la V^e Conférence spatiale des Amériques à laquelle participe la délégation de l'Équateur va partager avec le Comité les expériences de cette conférence.

Ma délégation souhaiterait dire également, pour ce qui est de l'application d'UNISPACE III, souhaiterait également dire qu'elle appuie la tenue d'une table-ronde dans le cadre du dixième anniversaire d'UNISPACE III. Nous estimons que cette table-ronde permettra d'élaborer des

recommandations, l'objectif étant d'en arriver à des mécanismes de coopération entre les États et les entités des Nations Unies. Cela favorisera une meilleure application des recommandations d'UNISPACE III. En ce sens, l'Équateur souhaiterait que l'on renforce le lien qui existe entre le COPUOS et la Commission sur le développement durable.

Pour ce qui est du rapport du Sous-Comité scientifique et technique et sur les travaux de sa quarante-sixième session, ma délégation se félicite des progrès réalisés dans le cadre de l'examen du Programme des Nations Unies des applications des technologies spatiales, dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III, dans le cadre également de la télédétection terrestre des débris spatiaux, de la gestion en cas de catastrophes et les progrès dans les systèmes mondiaux de navigation par satellites, et dans l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique entre autres.

En ce sens, pour ce qui est des débris spatiaux, l'Équateur souhaiterait réitérer ici la position du GRULAC, à savoir qu'il est important de continuer à approfondir la question, il faut être particulièrement attentifs aux débris provenant des plateformes avec sources d'énergie nucléaires. Il faut tenir compte également des collisions spatiales avec débris spatiaux et les autres aspects connexes. Nous devons également discuter de l'amélioration de la technologie pour la surveillance de ces débris. Nous estimons qu'il est également nécessaire d'amender les Lignes directrices pour la réduction des débris spatiaux.

Pour ce qui est de l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace, ma délégation souhaiterait souligner l'approbation du Cadre de sécurité sur l'application des sources d'énergie nucléaires dans l'espace, et ce conformément aux Principes de la Charte des Nations Unies. Nous sommes également d'accord sur ce qui est dit en matière de paix et de sécurité internationales, en matière de droit international et de coopération internationale et de protection de la vie sur la planète.

Pour ce qui est des caractéristiques techniques et physiques de l'orbite géostationnaire et son utilisation et ses applications dans le domaine des communications spatiales et toutes les communications concernant l'évolution de ces communications, et compte tenu des nécessités et des intérêts des pays en développement, ma délégation souhaiterait réitérer ici les critères qu'elle souhaite voir appliquer. À savoir l'orbite géostationnaire est une ressource naturelle limitée, une ressource qui court un danger de saturation et une ressource utilisée de façon rationnelle, efficace,

économique et équitable afin de préserver les intérêts des pays en développement et les intérêts des pays disposant d'une position géographique déterminée. C'est ce qui est dit au paragraphe 196-2 de l'article 44 de la Constitution de l'UIT qui a été amendée par la Conférence des plénipotentiaires qui s'est tenue à Minneapolis aux États-Unis en 1988.

La délégation de l'Équateur se félicite également du projet provisoire qui a été élaboré lors du Sous-Comité scientifique et technique. Nous souhaiterions être saisis de détails supplémentaires de la proposition française.

J'en arrive maintenant au rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-huitième session. Ma délégation souhaiterait dire qu'elle se félicite des progrès qui ont été réalisés, surtout dans le cadre des dispositions de la résolution de l'Assemblée générale 63/90, et nous estimons que dans le cadre des activités futures, il faut absolument continuer à discuter de l'application des traités des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique. Il faut continuer à discuter de la définition et de la délimitation de l'espace et continuer à réfléchir sur l'utilisation de l'orbite géostationnaire. Doivent également figurer à l'ordre du jour du Sous-Comité la révision des Principes pertinents à l'utilisation des sources d'énergie nucléaires, le renforcement des capacités en matière de droit spatial, les débris spatiaux, l'échange général d'informations sur les législations spatiales et le projet de protocole sur les biens spatiaux.

Ma délégation souhaiterait également saisir cette occasion pour vous parler des progrès réalisés dans le domaine des engagements que nous avons pris dans le cas d'UNISPACE III. Je voudrais également vous parler de notre contribution à la table du COPUOS.

Premièrement, je voudrais commencer par dire que nous avons beaucoup progressé dans la création de la Commission de l'Équateur pour le développement spatial. Cette commission sera chargée de réglementer les applications scientifiques et de technologies spatiales en Équateur. Elle sera chargée également des programmes et des projets concernant l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques et ses multiples applications. Cette commission sera également une instance de coordination aux niveaux national et international avec les organismes liés à cette question.

Nous avons également réalisé plusieurs projets, comme par exemple l'étude pour la mise en œuvre d'un système de vigilance et de protection. Il s'agit d'une infrastructure technologique permettant

de générer et de traiter des informations spatiales. Nous avons également conçu et construit un prototype de plateforme de grande hauteur à des fins de recherches, et à l'avenir, l'Équateur, grâce à cette plateforme, pourra disposer de services identiques au service d'un satellite spatial dans le domaine des communications, des services informatiques et de la vigilance.

Troisièmement, le développement d'une aéronef à des fins de recherches sur la microgravité.

Quatrièmement, la discussion de thèmes dans le cadre du processus de réforme éducative de l'Équateur.

Cinquièmement, des progrès dans le cadre du programme national de télésanté. Nous utilisons des technologies d'information des communications et la connectivité satellitaire afin de renforcer les capacités nationales en matière de diagnostic et de traitement des malades se trouvant dans des lieux éloignés. Ce faisant, nous contribuons à créer un réseau central de recherche, de diffusion et de diagnostic dans les différentes provinces du pays.

L'Équateur est en train également d'étudier un accord avec le CRECTEALC. Nous avons également prévu d'organiser différents événements pour célébrer l'Année internationale de l'astronomie 2009, l'Année de Charles Darwin, et la Semaine mondiale de l'espace.

En septembre 2009, nous allons également organiser un atelier SPIDER pour l'Amérique latine. Cet atelier a pour objectif de renforcer nos capacités en matière de gestion des catastrophes naturelles. Même si nous avons besoin de contributions financières supplémentaires pour appuyer cette initiative, cet atelier se tiendra.

Je voudrais également dire que mon gouvernement a appuyé de façon déterminée les initiatives lancées par le secrétariat *pro tempore* de la V^e Conférence spatiale des Amériques et nous avons également consenti des efforts pour exécuter notre mandat dans le cadre de la Déclaration de San Francisco de Quito.

Je voudrais également, en conclusion, dire que nous attendons avec intérêt d'être saisis de votre document sur les politiques spatiales au sein des Nations Unies. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je vous remercie pour cette déclaration. Je voudrais également vous féliciter au nom du Comité. Vous avez parlé de la création d'une Commission équatorienne qui sera chargée de réglementer toutes les questions spatiales. Je suis convaincu que cette commission s'inscrit dans toutes les activités que vous réalisez pour

promouvoir la question spatiale dans votre pays et dans la région. Je vous remercie encore une fois.

Maintenant, c'est un plaisir et un grand honneur pour moi d'inviter le Ministre des transports et du logement des Maldives, M. Abdulla Shahid à prendre la parole. Vous avez la parole.

M. A. SHAHID (Maldives) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, je voudrais remercier le Gouvernement de l'Autriche et les organisateurs du Bureau des affaires spatiales pour m'avoir invité à faire part de ma position au COPUOS et dans cette belle ville de Vienne. Au nom de la République des Maldives, c'est un grand plaisir pour moi d'être présent dans la salle. Nous sommes convaincus que l'espace extra-atmosphérique reste une région commune et un patrimoine de l'humanité qui doit être encore exploité uniquement à des fins productives afin de relever les nouveaux défis émergents et pour répondre aux problèmes du développement durable.

En tant que politicien et celui qui surveille le processus de reconstruction après le tsunami aux Maldives, j'ai pu mieux comprendre les besoins fondamentaux de nos populations et me concentrer sur l'aspect économique. J'ai pu comprendre que le développement durable peut être renforcé par la science. Je suis convaincu que notre viabilité dépend du développement de la science qui peut préserver nos écosystèmes fragiles. Les applications des technologies spatiales ont pénétré la vie quotidienne des habitants des Maldives par le biais des communications satellites, des services météorologiques, des systèmes de positionnement par satellites, les aides de navigation aux aéronefs et d'autres systèmes de transport.

Mais dans notre pays, l'espace est toujours considéré comme une aventure, une curiosité, quelque chose qui ne dépend que des gens très intelligents. L'utilisation de l'espace extra-atmosphérique nous concerne tous, cela fait partie de l'humanité, avec ses avantages, ses menaces et ses possibilités. Mon gouvernement voudrait utiliser au mieux ces nouvelles possibilités.

La capacité d'un système basé dans l'espace pour aider la prévision des catastrophes et dépendant les opérations d'aide de reconstruction constitue une nouvelle dimension que nous devons saisir. Nous avons tous parlé des recommandations concernant le droit spatial et les sciences spatiales qui sont une nouvelle façon de promouvoir la décentralisation et la démocratie. C'est une humble demande que je vous fais au nom de mon gouvernement, mettez les technologies spatiales à la disposition des peuples de mon pays. Nous avons encore un long chemin à parcourir avant de pouvoir

développer nos propres technologies mais nous sommes prêts à participer à cet effort et à adopter les dernières technologies pour un avenir meilleur.

Je demande au Comité de constituer une plateforme pour les petits États pour nous permettre de parler de la possibilité d'appliquer ces nouvelles technologies. Je voudrais demander au Comité d'appuyer le programme ambitieux du Président, la neutralité du carbone qui devrait pouvoir être réalisée dans les dix années à venir.

L'utilisation des technologies spatiales est un élément qui permettrait aux autres pays de suivre cet exemple. Je demanderai au Comité de nous aider et de nous guider dans l'utilisation des technologies spatiales pour régler certains des problèmes que nous rencontrons, notamment les communications d'urgence, les ressources en eau, la santé publique, et nous aider à mettre en place des solutions durables. Le transport est un des défis énormes de mon pays et je me demande comment utiliser au mieux les technologies spatiales afin de mettre en place les communications nécessaires et pour améliorer l'éducation dans les îles éloignées qui constituent mon pays qui sont environ 300.

Je comprends que la coopération internationale est possible grâce aux technologies spatiales et la mise en place des capacités est vitale pour mon pays, pour pouvoir relever les défis du développement durable.

Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je vous remercie au nom du Comité. Je vous remercie, M. le Ministre, pour ces déclarations. Je vous assure que votre présence est très importante pour nous et nous allons tous œuvrer pour que les technologies spatiales puissent être utilisées dans les petits pays tels que le vôtre qui est composé de plus de 300 îles. Je pense que le programme SPIDER notamment, est une des contributions des Nations Unies. Je pense que le Bureau des affaires spatiales pourra également vous aider dans ce sens. Je pense que votre pays pourra profiter de ces avantages des technologies spatiales.

Je pense qu'il nous reste encore un petit peu de temps. Je vais donc donner la parole au Directeur de l'Agence spatiale européenne qui va nous présenter également une vidéo qui a été préparée spécialement pour la présente session. Nous le remercions. Il s'agira d'une contribution à cette session inaugurale, à cette première session de la Commission. Je voudrais demander à la délégation de l'ESA s'ils sont prêts à présenter leur vidéo. Très bien, cela semble être le cas, donc je vais donner la parole au représentant de l'ESA.

M. C. DE COOKER (Agence spatiale européenne) [*interprétation de l'anglais*] : Comme vous le savez, M. Dordain devait être présent mais il n'a pas pu venir lui-même, et donc nous allons présenter son message.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Il n'y a pas de son, il me semble qu'il y a un problème technique. J'espère que nous pourrons régler rapidement le problème technique et que nos ingénieurs pourront nous aider.

M. J.-J. DORDAIN (Agence spatiale européenne) : Bonjour à tous. Je devais être présent ce matin parmi vous aux côtés du Président Ciro Arévalo pour commencer cette réunion importante qui veut relancer une vision globale de l'espace au bénéfice de tous. Je lui avais promis parce que j'apprécie sa vision, j'apprécie son dynamisme. Malheureusement, voilà quelques jours, un ministre d'un de mes États membres m'oblige aujourd'hui d'être au Danemark au lieu d'être à Vienne. Mais j'ai choisi d'être présent sous une autre forme pour montrer mon engagement et celui de l'ESA dans ce processus auquel je tiens beaucoup.

Mon engagement pour une vision globale ne date pas d'aujourd'hui. J'étais présent ici même à Vienne en 1999 lors de la session d'UNISPACE III quand Gérard Brachet, alors Directeur général du CNES, et moi-même, Directeur de la stratégie à l'ESA, avons annoncé la création de la Charte sur les catastrophes naturelles par nos deux organisations. Suivant cette charte, le CNES et l'ESA mettait à la disposition des autorités de la protection civile partout dans le monde les données de leurs satellites en cas de catastrophes naturelles. Depuis, cette charte est devenue universelle puisque pratiquement toutes les agences spatiales ont rejoint cette charte et malheureusement aujourd'hui, cette charte est appelée de plus en plus souvent à un rythme supérieur d'une fois par mois, par des autorités réparties dans le monde entier car les catastrophes naturelles n'épargnent personne.

La Charte sur les catastrophes naturelles n'est certainement pas la seule initiative globale puisque d'autres initiatives ont suivi et notamment, je voudrais citer l'initiative globale sur l'environnement et la sécurité, avec le GEOSS, le système pour une observation globale de la Terre, auquel l'Europe participe au travers du programme GMES et l'ESA est bien entendu associée à ce programme. D'ailleurs, l'an dernier, l'Union européenne sous présidence portugaise, a étendu le programme GMES à l'Afrique avec l'initiative GMES Afrique où là aussi l'ESA s'associe avec beaucoup d'efforts.

En effet, s'il y a un sujet sur lequel l'ESA peut enseigner au monde entier, c'est bien la

coopération internationale puisque l'ESA c'est aujourd'hui 18 États membres qui coopèrent de façon quotidienne, que ce soient des petits pays ou des grands pays, ils coopèrent tous vers des objectifs communs, qui sont tous d'ailleurs, des succès. Mais c'est aussi certainement l'agence qui coopère le plus avec toutes les agences spatiales et toutes les puissances spatiales du monde puisque nous coopérons depuis 40 ans avec les États-Unis, mais nous coopérons aussi avec la Russie, avec la Chine, l'Inde, le Japon, le Canada, toutes les puissances spatiales sont nos partenaires.

Et puis, nous partageons aussi nos données avec les pays qui n'ont pas d'infrastructures spatiales mais qui ont besoin des données spatiales, que ce soit pour résoudre des problèmes de santé, des problèmes d'agriculture, des problèmes d'environnement, des problèmes d'éducation. C'est un devoir des agences spatiales qui de partager. Car le message le plus important qui nous vient de l'espace c'est bien le fait que notre futur est global. Il n'y a pas de futur individuel. Personne n'a de futur sans que son voisin ait lui-même un futur.

Nous allons célébrer en juillet le quarantième anniversaire de l'arrivée de l'homme sur la Lune avec la mission Apollo. Quarante ans après, le fait que ce soit le drapeau américain qui ait été le premier à flotter sur la Lune ne nous semble pas être le message le plus important. Je pense que le message le plus important vient du fait que 27 hommes, il n'y avait pas de femmes, mais 27 hommes venus de la Terre et qui ont été mis en orbite autour de la Lune, ont vu la Terre comme une toute petite balle de golf flottant dans un univers énorme.

Je pense que ce message est parfaitement résumé par la déclaration de Anders, membre de l'équipage d'Apollo-8 qui, en décembre 1968, en faisant le tour de la Lune, le premier équipage à faire le tour de la Lune, revenant de la face cachée de la Lune, ils ont vu la Terre et Anders a dit que cet équipage avait fait tout ce chemin pour explorer la Lune et que la chose la plus importante c'est qu'ils avaient découvert la Terre. Je pense que ce message est essentiel parce que c'est au travers de ce message que nous devons être persuadés que notre futur est global et que nous n'avons pas d'autre choix que de coopérer tous ensemble pour avoir un seul et même futur. Je dirais que ce soit avec ce message que vous commenciez votre réunion et je suis persuadé que cette réunion permettra de redémarrer un processus irréversible vers une vision globale de l'espace.

Le PRESIDENT : Je tiens beaucoup à remercier l'ESA et en particulier M. Jean-Jacques Dordain qui, bien sûr, on reconnaît son leadership et aussi le fait d'avoir cette sensibilité sur le sujet de

la coopération internationale. Nous tenons beaucoup dans cette Commission à faire des travaux dans ce sens là.

[l'orateur poursuit en espagnol] : Je voulais, par votre entremise, M. de Cooker, transmettre à M. Dordain notre satisfaction et nos remerciements pour sa participation à cette réunion. C'est exactement comme s'il avait participé à cette réunion, car ce message que nous venons d'entendre est un message très important, un message qui résume un petit peu ce que nous pensons ici. À savoir, nous devons avoir une vision globale et la coopération internationale doit être un processus, comme il l'a indiqué lui-même, un processus irréversible.

Il est 13 heures. Nous sommes tout à fait ponctuels. Avant de lever la séance, je voudrais inviter cordialement tous les délégués à participer à la réception offerte par la République populaire de Chine, à 13 heures dans le Salon Mozart du restaurant du Centre international de Vienne.

Je voudrais également inviter toutes les délégations du Continent africain à participer à la

réunion d'information pour les missions permanentes des États africains à Vienne, organisée conjointement avec la Fédération internationale d'aéronautique et le Bureau des affaires spatiales des Nations Unies. Cette réunion se tiendra de 14 à 15 heures dans la salle G545 du bâtiment G. Il s'agit de la salle qui est à côté du Bureau des affaires spatiales.

Je voudrais également vous rappeler notre programme de travail. Nous allons reprendre nos travaux à trois heures et nous poursuivrons avec le point 4 de notre ordre du jour, "Débat général". À 16 heures, nous allons suspendre la séance pour célébrer la table-ronde sur le dixième anniversaire d'UNISPACE III.

Avez-vous des observations à faire sur le programme de travail que je viens d'énoncer ? Ce n'est pas le cas. La séance est levée et nous poursuivrons nos travaux à 15 heures. Je vous remercie.

La séance est levée à 13 h 3.